



Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10563

Samedi/Dimanche 19-20 Juillet 2025

Grande mobilisation itihadie lors des Congrès provinciaux
USFP/Kénitra et USFP/ Ouezzane présidés par Driss Lachgar

*En dépit des ressources dont regorge
la capitale du Gharb, les citoyens
pâtissent toujours de conditions
socioéconomiques dérisoires*

Le Premier secrétaire qualifie la visite
de Jacob Zuma de nouveau succès
diplomatique et politique du Maroc
concernant son Sahara



Phs : Lmoussaoui

Driss Lachguar lors du Congrès provincial USFP/Kénitra

En dépit des ressources dont regorge la capitale du Gharb, les citoyens pâtissent toujours de conditions socioéconomiques dérisoires

Actualité



Le périple vertigineux et prodigieux de la restructuration, la réorganisation et du renouvellement des élites itihadiées ce poursuit toujours et avec grande détermination dans un esprit de responsabilité confirmé à travers l'ensemble des provinces, préfectures et collectivités du Royaume, mené assidûment par le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar.

Ainsi à la suite de plus de quarante stations organisationnelles, le dirigeant du parti des forces populaires, accompagné de membres du Bureau politique et de diverses personnalités représentant les différents acteurs de la société civile, a présidé, jeudi 17 juillet 2025, la séance inaugurale du congrès provincial de Kénitra sous la thématique : « Pour une justice spatiale et un développement durable dans la province de Kénitra ».

Driss Lachguar a, de prime abord, rendu hommage à la commission préparatoire dudit congrès pour les efforts vertigineux déployés pour la réussite de cette station organisationnelle prometteuse.

Là-dessus, le Premier secrétaire du parti des forces populaires n'a pas manqué de saluer la contribution agissante de l'ensemble des Itihadiés et Itihadiées, membres des secrétariats régional et pro-

vincial de même que tous les militantes et militants usfpistes pour leur déploiement exemplaire pour la réussite de cette station organisationnelle qui enrichit davantage la grande dynamique structurale qui marque l'action du parti des forces populaires sur l'ensemble du territoire national.

D'autre part, le responsable usfpiste a souligné que la province de Kénitra dispose de potentialités considérables et jouit de nombreuses et importantes ressources naturelles telle que l'Oued Sebou, les étendues forestières, le littoral maritime et les vastes terres agricoles, ressources à même de réaliser d'importants projets de développement économique et social initiés et favorisés par les Hautes orientations Royales et faisant de la province une entité industrielle au cachet international se traduisant par une attractivité d'investissement, notamment dans le domaine industriel.

Driss Lachguar a déploré tout de même qu'en dépit de ces importantes potentialités et de l'attractivité objective des investissements qui prévalent dans cette région, la population locale ne bénéficie pas optimalement des bienfaits supposés contribuer à l'amélioration de la situation sociale et économique du citoyen, reconnaissant à cet effet que ce dernier est en droit de s'interroger sur l'effet

qu'aurait produit toute cette richesse...

A cet effet, le dirigeant itihadi a noté que ceux qui ont la charge de la gestion des affaires publiques de cette province, aussi bien au niveau régional que celui provincial sont pleinement responsables de la situation paradoxalement vécue par les citoyens kénitris mais aussi ceux de toute la région qui pâtissent de l'absence des infrastructures essentielles et notamment de la soif (cas de la zone de souk Larbâa Al Gharb).

A cet égard, Driss Lachguar a mis en avant que face à cette situation critique, l'Intervention de Sa Majesté le Roi est venue lancer une multitude de projets stratégiques vitaux tels que la généralisation de la protection sociale, le soutien direct et l'amélioration du quotidien des citoyens.

D'autre part, le Premier secrétaire du parti des forces populaires a mis l'accent sur l'impératif de mener une réflexion collective, sérieuse et responsable en matière de choix des parties supposées en charge de la gestion des affaires publiques.

Par ailleurs, Driss Lachguar a fustigé l'attitude de résignation affichée par les composantes de l'Exécutif qui traitent des affaires publiques essentielles se rapportant à la société et au vécu des citoyens selon le principe « Combien

d'affaires nous avons solutionnées en les délaissant ».

Dans cette veine, le responsable usfpiste a évoqué la politique titubante quant à l'exercice gouvernemental concernant la soumission du projet de statut de la famille à l'appréciation de l'Institution parlementaire dans le but de parachever ce procédé législatif, tout en observant qu'en dépit des Hautes orientations Royales ayant trait à cet important chantier sociétal et de la création opportune de la commission en charge de la révision du statut de la famille, le gouvernement demeure incapable de soumettre ce projet vital à l'appréciation du Parlement alors qu'approche la clôture de la session législative en cours.

Et de conclure que la tenue de cet événement organisationnel provincial est essentiellement dédiée à la volonté de favoriser l'implication des citoyennes et citoyens dans le débat public sociétal et d'exposer les questions essentielles au milieu des discussions et de l'interaction, de même que cela se rapporte au renouvellement des structures organisationnelles et à l'élection d'une section locale en perspective de la prochaine étape dans un esprit de responsabilité optimale et d'ouverture sur toutes les potentialités évoluant vers l'avenir...

Rachid Meftah

Dans son allocution lors du 3^{ème} Congrès provincial USFP/Ouezzane

Le Premier secrétaire qualifie la visite de Jacob Zuma de nouveau succès diplomatique et politique du Maroc concernant son Sahara

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a salué la visite au Maroc de Jacob Zuma, ancien Président sud-africain et leader du parti uMkhonto we-Sizwe (MK), la qualifiant de nouveau succès diplomatique et politique du Maroc concernant le Sahara marocain.

Dans son allocution lors du 3^e Congrès provincial USFP/Ouezzane, qui s'est tenu dans la soirée du jeudi 17 juillet sous le thème « Vers un changement responsable : engagement, gestion, développement équitable », Driss Lachguar a rappelé que Jacob Zuma est une figure politique majeure en Afrique du Sud, compagnon de Nelson Mandela et militant de la lutte pour la libération, qui connaît bien le Maroc. Selon lui, cette visite particulière contribuera à renforcer la présence et le poids du Maroc dans l'opinion publique et politique sud-africaine.

Rompant avec la politique de Pretoria, Jacob Zuma a opéré un virage historique majeur en exprimant officiellement le soutien de son parti à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara. Lors de sa visite à Rabat le 15 juillet courant, il a reconnu la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes et appelé la communauté internationale à appuyer cette proposition, qu'il considère comme une solution crédible et réaliste garantissant à la fois une gouvernance locale et la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

Driss Lachguar a exprimé son souhait de voir l'année 2025 marquer un tournant décisif, en appelant l'ONU à clore définitivement le dossier du Sahara, en le retirant de la Quatrième Commission et à adopter sans ambiguïté l'initiative marocaine d'autonomie comme seule et unique solution pour mettre un terme définitif à ce conflit artificiel.

Le responsable socialiste a affirmé que la résolution de cette question passe par le retrait total de ce dossier de ladite commission. Il a appelé le Conseil de sécurité à faire preuve de clarté en appuyant officiellement l'initiative d'autonomie, considérée par la communauté internationale comme l'unique solution réaliste et crédible pour mettre fin à ce conflit.

Par ailleurs, il a invité les pays appuyant cette démarche, notamment en Afrique, à enclencher le processus d'exclusion de l'entité fantasmagorique de l'Union africaine, estimant qu'elle ne satisfait pas aux critères juridiques et politiques requis pour sa reconnaissance.

Driss Lachguar a expliqué que, selon le droit international, une entité étatique doit disposer d'un territoire, d'une population et d'institutions reconnues. Il a précisé que les normes contemporaines exigent en outre que ces institutions reposent sur la démocratie et le respect du pluralisme, des conditions inexistantes au sein du mouvement séparatiste, qui refuse toute forme de diversité politique dans les camps de Tindouf sur le sol algérien.

Le Premier secrétaire de l'USFP a aussi dénoncé le caractère antidémocratique de l'entité fantôme, relevant que ses dirigeants ne sont pas élus et ne quittent leurs fonctions qu'à leur mort, un élément, selon lui, révélateur de l'absence de toute légitimité démocratique.

Par ailleurs, Driss Lachguar s'est dit vivement surpris par la situation de pénurie d'eau que vivent les habitants de la région, et ce malgré la présence de ressources hydriques abondantes, notamment grâce à deux barrages majeurs. Selon lui, le problème ne réside pas dans l'absence de stratégie nationale

cohérente, mais dans l'inégalité flagrante dans la répartition de l'eau, révélatrice de l'incapacité du gouvernement à gérer cette ressource essentielle.

« Comment un pays tel que le Maroc, connu pour son leadership en matière de construction de barrages, peut-il encore avoir certaines régions confrontées à la soif ? Où est la faille ? », s'est interrogé le Premier secrétaire de l'USFP avant de souligner que le problème émane clairement de la gestion gouvernementale, et non des politiques de planification, ou des conditions climatiques. Cette mauvaise gouvernance explique pourquoi de nombreux villages restent privés de leur droit à l'eau, faute d'une distribution équitable et efficace.

Il a également rappelé que, depuis la crise du Covid-19, le Maroc a initié plusieurs

grands chantiers de développement, comme la généralisation de la protection sociale, la mise en place d'aides directes et les réformes de l'assurance maladie. Toutefois, estime-t-il, ces projets n'ont pas été correctement mis en œuvre, le gouvernement portant l'entière responsabilité des dysfonctionnements observés sur les plans politique et administratif.

Le leader ittihadiste a pointé du doigt la cacophonie au sein de la coalition gouvernementale à propos d'un projet de barrage « Tfer », relevant que les citoyens sont sidérés quand ils entendent un ministre confirmer l'existence dudit projet et un autre le nier, tous deux appartenant à la coalition gouvernementale.

« Si telle est la situation au sein du gouvernement, que pouvons-nous faire, en tant qu'opposition, pour remplir notre rôle de contrôle ? », a martelé Driss Lachguar, tout en appelant le gouvernement à la clarté et à la transparence, notamment sur la question de l'indemnisation des populations affectées par les projets de barrage.

Il a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du projet conjoint avec les Emirats Arabes Unis, estimé à environ 14 milliards de dollars, qui vise à renforcer la sécurité hydrique du Maroc, le qualifiant de « projet stratégique », appelant à une gestion judicieuse de cette richesse hydrique que Dieu a accordée à notre pays.

Et de s'interroger : « Où est la richesse ? Elle est dans les poches de ceux qui ne savent pas la gérer ! », ajoutant que le gouvernement actuel a bénéficié de conditions politiques favorables à son arrivée, mais il n'a pas su les exploiter efficacement ni gérer la situation de manière satisfaisante.

Mourad Tabet



Le gouvernement actuel a bénéficié de conditions politiques favorables à son arrivée, mais il n'a pas su les exploiter efficacement ni gérer la situation de manière satisfaisante



50 ans et après : Non à l'oubli !

Plaidoyer pour la cause des Marocains expulsés d'Algérie, à Genève, Bruxelles et Strasbourg

Les préparatifs en cours pour la commémoration du 50ème anniversaire de l'expulsion des familles d'origine marocaine d'Algérie, le 8 décembre 1975, ont constitué l'axe principal de la réunion tenue par le bureau exécutif du collectif, le lundi 14 juillet courant.

Dans ce contexte, les membres du bureau exécutif du Collectif ont examiné les préparatifs en cours cette année, pour commémorer le 50e anniversaire de la tragédie de l'expulsion des Marocains d'Algérie. Parmi ces préparatifs, figure la mise en place d'une caravane civile parcourant les capitales et villes européennes, en particulier celles où se trouvent des institutions de défense des droits de l'homme et des organismes européens, dans le cadre de l'action internationale du Collectif pour défendre la cause des Marocains expulsés d'Algérie en 1975.

Cette initiative internationale, organisée en collaboration avec les partenaires du Collectif, notamment l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH), concerne notamment le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève, la capitale européenne Bruxelles et le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Le programme de cette commémoration prévoit, en plus de la sensibilisation auprès de ces instances internationales, l'organisation d'un colloque à Bruxelles, siège de l'Union européenne.



loque à Bruxelles, siège de l'Union européenne.

Cette rencontre, à laquelle participeront plusieurs professeurs, experts, juristes et acteurs associatifs, vise à faire connaître cette cause et à restituer les résultats d'une étude scientifique réalisée avec le soutien du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), concernant ces familles marocaines expulsées d'Algérie en 1975. Dans le même cadre, le Collectif international organisera également au Maroc ses activités de sensibilisation autour de cette question.

Concernant la préservation de la mémoire des Marocains expulsés d'Algérie, le bureau

exécutif a présenté plusieurs propositions, notamment la poursuite du programme d'archivage et de documentation de cette tragédie humanitaire et des droits, afin de la rendre accessible aux intéressés et à tous les chercheurs. Cela constitue une contribution du Collectif international, aux côtés d'autres acteurs, pour que cette cause reste présente et durable, en attendant une réponse aux revendications légitimes de ces Marocains et Marocaines expulsés, ainsi que de leurs familles et ayants droit.

A cette occasion, les membres du bureau exécutif du Collectif international ont insisté lors de cette réunion, qui s'in-

crit dans le cadre des rencontres régulières, sur la nécessité de protéger et de redonner du crédit à la mémoire et à l'histoire des familles marocaines expulsées de force d'Algérie. Ils ont également appelé à intensifier la pression sur le gouvernement algérien pour qu'il reconnaisse officiellement les graves violations commises en 1975 contre ces citoyens, qui, avant leur expulsion, résidaient légalement et légitimement sur son territoire depuis des décennies. Ils ont exhorté l'Algérie à présenter des excuses officielles et à réparer les préjudices individuels et collectifs.

Par ailleurs, les membres du bureau ont convenu de mettre en œuvre une stratégie de com-

munication et d'information afin d'accroître la sensibilisation et la connaissance de la tragédie des Marocains expulsés d'Algérie en 1975, tant au niveau national qu'international. Ils ont également prévu de renforcer la cellule de communication du Collectif, composée de professionnels compétents et expérimentés, ainsi que de renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile et le milieu universitaire, en encourageant la recherche scientifique sur cette tragédie humanitaire et des droits.

Il est à noter que le Collectif international pour le soutien des familles marocaines expulsées d'Algérie, fondé le 27 février 2021 en tant qu'organisation non gouvernementale internationale, vise principalement à faire pression sur les autorités algériennes pour qu'elles reconnaissent les graves violations qu'elles ont commises contre ces citoyens, en leur rappelant leurs responsabilités dans cette tragédie et en leur demandant d'indemniser les victimes pour les préjudices subis. Le Collectif international tient également l'Etat algérien totalement responsable de cette tragédie, qu'il cherche par tous les moyens à nier dans l'espoir qu'elle tombe dans l'oubli.

Rabat le 14 juillet 2025
Cimea75@gmail.com
Collectif international
de soutien aux familles d'origine
marocaine expulsées d'Algérie
CiME.A75

Rencontre sur la couverture médicale au profit des anciens résistants et membres de l'Armée de libération

Une rencontre de communication s'est tenue, jeudi à Marrakech, autour des nouveautés du système de couverture médicale, dans ses volets de base et complémentaire, ainsi que du service d'assistance médicale au profit des membres de la famille de la Résistance et des anciens combattants de l'Armée de libération dans la région de Marrakech-Safi.

Organisée par la Délégation régionale du Haut Commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération à Marrakech-Safi, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre continue des Hautes Orientations Royales ayant permis, depuis 2008, à cette catégorie de bénéficier d'une couverture médicale.

Elle reflète aussi la volonté du Haut-Commissariat de promouvoir une poli-

tique de proximité et de renforcer la communication directe, en vue d'améliorer la qualité des services, ainsi que la situation sociale et sanitaire des bénéficiaires.

La rencontre, qui a réuni des représentants des services centraux du Haut-Commissariat, de la compagnie d'assurance et de réassurance partenaire, ainsi que du cabinet de courtage en assurance, a été l'occasion pour les participants d'aborder l'importance du chantier national de la protection sociale et passé en revue les réalisations accomplies dans ce domaine.

S'exprimant à cette occasion, le délégué régional du Haut Commissariat aux Anciens Résistants et aux Anciens membres de l'Armée de libération, Lahcen Benyahya, a salué les efforts déployés pour l'amélioration des prestations de santé,

précisant que cette rencontre vise à clarifier et simplifier les procédures administratives au profit des bénéficiaires de la couverture médicale, qu'elle soit de base, complémentaire ou relative aux services d'assistance médicale.

Ce genre de rencontres contribue à résoudre certaines difficultés et à clarifier les aspects liés à l'accès complet aux services garantis, a relevé M. Benyahya.

Pour sa part, Mohamed Zenati, chef du service des programmes économiques et sociaux au Haut-Commissariat, a souligné l'importance accordée à la dimension sociale dans les programmes du Haut-Commissariat, en parallèle avec sa mission de préservation de la mémoire de la résistance.

Il a également insisté sur la poursuite des efforts visant à améliorer les condi-

tions de cette frange de la population, à travers des initiatives destinées à rehausser la qualité des prestations sanitaires et sociales qui leur sont offertes.

Lors de cette rencontre, des représentants de la compagnie d'assurance et du cabinet de courtage ont présenté des exposés sur les aspects techniques de la couverture médicale dans ses deux volets, ainsi que sur le service d'assistance médicale et ont discuté de certaines problématiques freinant l'accès optimal aux droits garantis.

Selon les données fournies par la Délégation régionale du Haut Commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération à Marrakech-Safi, le nombre de bénéficiaires de la couverture médicale au niveau de la région s'élève à 1.268 personnes.

Opération "Marhaba 2025"

Plus de 1,5 million de MRE ont regagné le pays au 10 juillet



Un total de 1.520.951 Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont regagné le Maroc jusqu'au 10 juillet, soit une hausse de 13,30 % par rapport à la même période de l'année écoulée, a fait savoir, jeudi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans un exposé présenté devant le Conseil de gouvernement sur les données et les mesures relatives à l'opération "Marhaba 2025", M. Bourita a précisé que 151.411 véhicules ont été enregistrés, en

augmentation de 3,56% par rapport à la même période de l'année dernière.

Le ministre a également mis en avant l'engagement des différents intervenants pour assurer le succès à l'opération "Marhaba 2025" et garantir son déroulement dans les meilleures conditions, a indiqué le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Tous les moyens matériels, humains, logistiques et organisation-

nels ont été mobilisés pour la réussite de l'opération "Marhaba", selon une approche participative impliquant l'ensemble des acteurs concernés, notamment les départements gouvernementaux, les organismes publics, les services de sécurité et les autorités territoriales, aux côtés de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, afin de mettre en œuvre les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à faciliter le retour des MRE à leur mère patrie dans les meilleures conditions.

Table ronde à Fès sur les stratégies de valorisation des compétences marocaines et arabes à l'étranger

L'Association Fès-Saïss pour le développement culturel, social et économique et l'Organisation internationale de la société civile pour les valeurs de citoyenneté, de développement et de dialogue organisent, le 26 juillet courant à Fès, une table ronde autour du thème "Stratégies de valorisation des cerveaux et compétences marocaines et arabes à l'étranger".

Cette rencontre, qui verra la participation d'universitaires, de chercheurs et de spécialistes, est organisée en partenariat avec le Conseil marocain des affaires étrangères, dans le cadre de la célébration du 26^e anniversaire de la Fête du Trône et en commémoration de la Journée nationale du migrant, célébrée le 10 août.

Au cours de cette rencontre, des experts aborderont des sujets concernant "Les stratégies des cerveaux marocains à l'étranger : manifestations et perspectives", "La réforme institutionnelle et législative comme clé pour valoriser les compétences migrantes" et "Cerveaux et compétences marocains à l'étranger : questions d'appartenance identitaire socio-culturelle et problématiques de l'immigration".

Les discussions porteront également sur des thèmes tels que "La culture nationale et son rôle dans le renforcement de la citoyenneté", "Comment le monde islamique peut bénéficier de ses compétences migrantes" et "Stratégies de mobilisation des compétences médicales marocaines et arabes : vers un nouveau modèle de migration productive".

Cette table ronde vise à développer une réflexion stratégique et à proposer des recommandations concrètes en vue de mieux mobiliser les compétences marocaines et arabes établies à l'étranger, et d'inscrire cette mobilisation dans une logique de développement durable et de renforcement des liens entre les diasporas et leurs pays d'origine.

Une conférence à Tanger examine les perspectives de la profession du notariat adoulaire au Maroc

Plusieurs notaires et professionnels du droit se sont réunis, jeudi à Tanger, pour examiner la situation actuelle et les perspectives de la profession du notariat adoulaire au Maroc à la lumière de la réforme du système judiciaire.

Cette rencontre, organisée à l'initiative du Conseil régional des adouls à la Cour d'appel de Tanger et du Conseil régional des adouls à la Cour d'appel de Béni Mellal, en partenariat avec l'Instance nationale des adouls, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à faire progresser cette profession et à promouvoir la bonne gouvernance dans le domaine du droit notarial.

Tenue sous le thème "Le

notariat adoulaire et le droit: entre légitimité des revendications et question de gouvernance", la rencontre vise à examiner la réalité de la profession du notariat adoulaire dans le cadre juridique et législatif actuel, et à explorer les perspectives de réforme et de modernisation de ses mécanismes de fonctionnement.

Elle offre également l'occasion d'échanger sur les moyens de moderniser cette profession et de renforcer sa position au sein du système juridique national, de manière à suivre les transformations législatives et institutionnelles et contribuer à la consolidation de la bonne gouvernance.

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'Instance nationale des adouls, Souleïman Adkhoul, a souligné que cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Instance visant à examiner les évolutions de la profession au niveau régional, constitue une occasion de débattre de l'importance de réformer la loi régissant la profession d'adoul au Maroc, dont un certain nombre de dispositions sont devenues "obsoletes" suite à l'adoption de la Constitution de 2011.

Pour sa part, Idriss Trali, président du Conseil régional des adouls à Béni Mellal, a affirmé que les revendications des adouls en faveur d'une réforme

de la loi régissant la profession reposent sur trois piliers, à savoir les dispositions constitutionnelles, la charte de la réforme de la justice et la bonne gouvernance, estimant dans ce sens qu'il est temps de faire progresser la profession, de renforcer la justice législative et de garantir une égalité des chances parmi les professions juridiques.

Quant à l'adoul Radia Debagh, elle a appelé au renforcement de la présence des femmes dans les instances professionnelles représentant les adouls au Maroc, relevant dans ce sens la nécessité de modifier la loi régissant la profession d'adoul de manière à renforcer

la représentation des femmes aux niveaux national et régional, d'adopter le principe des quotas pendant une période transitoire, de créer une commission nationale des femmes adouls au sein de l'Instance et de coordonner avec le ministère de la Justice pour fournir un appui administratif et législatif aux femmes adouls.

Le programme de la rencontre comprend des conférences sur plusieurs thématiques liées notamment à l'authenticité des documents, les défis du notariat adoulaire à la lumière du projet de loi sur la profession d'adoul et la problématique de la dualité du notariat dans le système juridique marocain.

Hicham Balaoui : *La promotion de l'action judiciaire du Ministère public, un impératif pour relever les défis nationaux et internationaux*

Le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, Hicham Balaoui, a insisté, jeudi à Rabat, sur l'impératif de promouvoir davantage l'action judiciaire du Ministère public pour se mettre au diapason des défis nationaux et internationaux.

S'exprimant lors d'une rencontre de communication réunissant la présidence du Ministère public et les responsables judiciaires des parquets relevant des juridictions du Royaume, M. Balaoui a souligné que "la mise à niveau de la pratique judiciaire au Ministère public est devenue une nécessité notamment dans le sillage des échéances internationales prévues au Maroc, et qui témoignent de la confiance placée dans le Royaume par les institutions internationales".

Il a, dans ce sens, relevé que la concrétisation des attentes des citoyens et des aspirations des responsables et des magistrats, requièrent un effort collectif conformément aux Hautes Orientations Royales pour une justice indépendante, efficiente et performante.

M. Balaoui a également mis en lumière la dynamique législative que connaît le système de justice national, mettant l'accent sur la nécessité de la mobilisation des magistrats du Ministère public pour la mise en œuvre des réformes en cours, notamment les lois relatives aux peines alternatives et à la procédure pénale. "Les attentes sont énormes", a-t-il dit, notant que les magistrats du parquet "doivent être au rendez-vous pour transformer ces aspirations en réalisations concrètes".

Par ailleurs, le procureur général du Roi a indiqué que cette rencontre vise à atteindre plusieurs objectifs, dont le renforcement de la communication avec les responsables judiciaires dans l'ensemble des tribunaux du Royaume, ainsi que l'accompagnement, par la présidence, de l'action des parquets pour la mise en œuvre effective des Hautes Instructions Royales contenues dans le Dahir portant nomination du procureur général du Roi près la Cour de cassation.

Il s'agit aussi de l'amélioration de la performance du Ministère public au sein des juridictions au service de la justice, a-t-il pour-



suivi, soulignant la nécessité d'œuvrer pour consolider l'action d'un Ministère public citoyen, au service de la sécurité, de la sûreté de la société, des droits et des libertés.

S'agissant du plan stratégique de la présidence du Ministère public pour la période 2026-2029, M. Balaoui a indiqué qu'il constitue "une feuille de route claire pour l'action au sein de la prési-

dence du Ministère public et des parquets, afin d'atteindre les objectifs fixés".

Ce plan, a-t-il poursuivi, repose sur plusieurs axes, dont le renforcement de la confiance dans l'institution du Ministère public, l'amélioration de son efficacité, le développement de la communication, la diversification des partenariats, ainsi que la qualification du capital humain.

Et d'ajouter que la réalisation des objectifs fixés et la mise en œuvre du plan stratégique de la présidence du Ministère public ne sauraient être atteintes sans un engagement sincère, une éthique professionnelle, un travail collectif coordonné entre les parquets et la Présidence du ministère public et des relations de coopération harmonieuses avec les autres partenaires.

Les villes de Dakhla et Nice renforcent leur coopération

Une délégation française de la ville de Nice a tenu, jeudi à Dakhla, une rencontre avec le président du Conseil communal de Dakhla, Erragheb Hormatallah, pour examiner les moyens de renforcer la coopération entre les deux villes dans les domaines d'intérêt commun.

A cette occasion, la délégation française, conduite par le conseiller spécial du maire de Nice, Olivier Bettati, a pris connaissance des potentialités prometteuses de la région de Dakhla-Oued Ed-dahab et de la dynamique de développement, ainsi que des projets structurants en cours dans cette partie du Royaume.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, M. Bettati s'est dit "impressionné par le rythme soutenu de réalisation des différents chantiers", mettant en exergue la Vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI en matière de développement économique et le rôle central du Maroc dans le renforcement des relations avec les pays de l'Afrique subsaharienne.

Cette visite a permis à la délégation de s'enquérir de plusieurs projets structurants, notamment le port Dakhla Atlantique, a-t-il fait savoir, notant que Dakhla est résolument tournée vers un avenir prospère au profit de sa population, notamment en matière d'accès aux

services éducatifs et de santé grâce aux infrastructures mises en place.

Dans ce sillage, le conseiller spécial du maire de Nice a indiqué que l'accord de jumelage prévu entre Dakhla et Nice a pour but de consolider un partenariat mutuellement bénéfique.

Pour sa part, M. Hormatallah a souligné que cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les moyens de consolider la coopération autour de plusieurs thématiques d'intérêt commun, dont la signature prochaine d'un accord de jumelage entre Dakhla et Nice.

Il a également fait savoir que la délégation française a suivi une présentation axée sur les principaux projets de développement lancés par SM le Roi Mohammed VI, ainsi que sur le programme d'action de la commune et les projets déjà réalisés sur le terrain, notamment dans les domaines économique, social, culturel et sportif.

A cette occasion, la délégation française a tenu une série de rencontres avec plusieurs responsables locaux, au cours desquelles l'accent a été mis sur les différents aspects du développement que connaît la région.

En outre, les membres de la délégation française ont effectué des visites de terrain au chantier du port Dakhla Atlantique et à la station de dessalement d'eau de mer.

La Fondation Mohammed VI des oulémas africains organise samedi à Kigali un symposium scientifique

Thème : "Les valeurs morales en Islam et leur impact sur la paix sociale en Afrique"

La Fondation Mohammed VI des oulémas africains organise, ce samedi à Kigali au Rwanda, un symposium scientifique international sur le thème : "Les valeurs morales en Islam et leur impact sur la paix sociale en Afrique".

Initiée en collaboration avec le Conseil supérieur des affaires islamiques de la République du Rwanda, cette rencontre consacre la vision de la Fondation, présidée par Amir Al-Mouminine, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, portant sur la consécration de la paix spirituelle, la promotion des valeurs islamiques de coexistence, de tolérance et de coopération dans l'édification des sociétés africaines, et la dynamisation de la coopération entre oulémas africains pour promouvoir les principes de modération et de juste-milieu, et lutter contre l'extrémisme et la radicalisation, indique un communiqué de la Fondation.

Le symposium mettra en avant l'importance des valeurs morales en Islam, en tant que facteur clé de purification des âmes, d'édification de sociétés harmonieuses et de promotion de la paix, de la stabilité et du développement, ajoute la même source.

L'expérience rwandaise sera également au centre des débats, étant donné qu'elle constitue un modèle africain réussi de reconstruction

et de consolidation de la stabilité et de la sécurité du pays, se basant en cela sur la réconciliation, la justice, la mémoire commune et la consécration de la culture du vivre-ensemble, poursuit le communiqué, relevant que cette expérience démontre que les valeurs morales et culturelles sont des fondements solides pour le développement et l'unité nationale.

La rencontre vise également à explorer les moyens permettant une mise en œuvre optimale des valeurs morales prônées par l'Islam afin de relever les défis sécuritaires et sociaux, ajoute la même source, notant qu'elle sera aussi l'occasion de présenter des modèles réussis d'utilisation de ces valeurs pour le renforcement de la cohésion sociale. Le symposium permettra, en outre, de renforcer la coordination entre oulémas et érudits africains pour élaborer un discours religieux unifié qui promeut l'unité, la paix et le développement et protège les sociétés contre l'extrémisme et la division.

Il servira, de même, à consolider les liens entre les universitaires du Royaume du Maroc et leurs homologues de la République du Rwanda, tout en approfondissant la conscience collective de l'importance des valeurs morales islamiques dans l'édification d'un avenir commun basé sur la dignité, l'appartenance morale, la modération et la paix durable.



Sous le règne de SM le Roi, des avancées économiques structurantes au service d'un Maroc émergent

Le Maroc, sous la conduite clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a réalisé des avancées économiques structurantes qui ont profondément transformé le tissu économique national et inscrit le Royaume dans une véritable dynamique d'émergence.

Portée par une Vision Royale stratégique et multidimensionnelle, cette transformation s'est traduite par la mise en œuvre de stratégies sectorielles ambitieuses fondées sur les principes de durabilité, d'inclusion et de résilience. Une transformation qui a permis au Royaume de rompre avec les modèles traditionnels de croissance et de jeter les bases d'un développement inclusif, structurant et durable.

C'est ce qu'a affirmé le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, qui a souligné, dans une interview à la MAP à l'occasion de la célébration de la Glorieuse Fête du Trône, que depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône, "des projets et des chantiers d'engorgement ont vu le jour et donné corps à des résultats éloquentes".

"Le Royaume, un pays modernisé, compte désormais parmi les économies les plus stables d'Afrique et s'est hissé au rang des nations les plus avancées du continent, à travers des réformes stratégiques lancées sous l'impulsion du Souverain", a relevé M. Adesina.

Stratégies sectorielles cohérentes pour une économie diversifiée

Le Maroc a pu renforcer sa position à l'échelle régionale et internationale grâce à l'adoption de stratégies sectorielles intégrées et harmonisées, impulsées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

La stratégie Génération Green, la nouvelle feuille de route énergétique, le Plan d'accélération industrielle 2021-2026, la stratégie nationale de développement logistique, le Plan Halieutis, ainsi que la vision 2030 pour le tourisme durable, ont notamment permis de redéfinir les fondements de l'économie nationale.

Ces stratégies ont hissé le Royaume parmi les pays leaders dans des secteurs à forte valeur ajoutée, tels que l'automobile, l'aéronautique, les phosphates, l'hydrogène vert et les énergies renouvelables, renforçant ainsi son attractivité auprès des investisseurs internationaux à la recherche de marchés compétitifs et innovants.

Des infrastructures modernes au service de la compétitivité

La modernisation des infrastructures constitue l'un des piliers fondamentaux de la dynamique de transformation économique du Royaume. Dans ce cadre, le Maroc a engagé un vaste programme de développement des infrastructures de transport, de logistique et de connectivité,



en vue de renforcer l'intégration territoriale, faciliter la mobilité des biens et des personnes et soutenir la compétitivité des différents secteurs économiques.

Le port Tanger Med, devenu l'un des premiers ports à conteneurs en Méditerranée et en Afrique, illustre cette grande ambition. Grâce à sa capacité logistique, son interconnexion multimodale et sa proximité des grands corridors maritimes, cette plateforme stratégique s'impose désormais comme un levier majeur pour les exportations marocaines, l'intégration industrielle et l'attraction d'investissements étrangers à haute valeur ajoutée.

Parallèlement, le développement du réseau autoroutier national et le renforcement du réseau ferroviaire, notamment par la mise en service de la ligne à grande vitesse (LGV) "Al Boraq" entre Tanger et Casablanca, ont profondément reconfiguré la carte des mobilités au Maroc.

Ces infrastructures, conçues selon les normes internationales, reflètent une vision stratégique résolument tournée vers l'avenir, en vue de positionner le Royaume comme un hub de connectivité régional et continental.

Une transition énergétique exemplaire

La transition énergétique opérée par le Maroc s'inscrit dans une vision volontariste et durable portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Ainsi, le Royaume s'est engagé très tôt sur la voie d'un mix énergétique équilibré, résilient et respectueux de l'environnement, en valorisant ses ressources naturelles et en développant de grandes infrastructures énergétiques vertes à l'échelle nationale.

La mise en place de la Stratégie éner-

gétique nationale à l'horizon 2030, visant à porter la part des énergies renouvelables à plus de 52% du mix électrique, constitue un jalon décisif.

Cette politique ambitieuse se décline à travers la réalisation de mégaprojets structurants, tels que le complexe solaire Noor à Ouarzazate, les parcs éoliens de Tarfaya et Midelt, ou encore les stations hydroélectriques intégrées.

En parallèle, le Maroc continue de renforcer son positionnement dans des filières d'avenir, notamment celle de l'hydrogène vert, où le Royaume ambitionne de devenir un acteur de référence sur la scène internationale. Cette orientation témoigne d'une volonté stratégique de concilier souveraineté énergétique, compétitivité économique et lutte contre les changements climatiques, tout en assurant une transition juste et inclusive au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

Un climat des affaires constante amélioration

Afin de renforcer l'attractivité du Royaume et d'encourager l'investissement productif, le Maroc a également engagé, conformément aux Hautes Orientations Royales, une série de réformes visant à améliorer de manière substantielle le climat des affaires. Ces réformes portent notamment sur la simplification des procédures administratives, la digitalisation des services publics et le renforcement du cadre réglementaire.

Dans le cadre de cette dynamique vertueuse, la nouvelle Charte de l'investissement, entrée en vigueur en 2023, constitue un tournant majeur. Elle vise à orienter les investissements vers les secteurs prioritaires, à réduire les disparités territoriales et à soutenir l'entrepreneuriat

local. Axée sur la performance et les résultats, cette Charte introduit un système d'appui basé sur des objectifs mesurables, tout en renforçant la gouvernance de la politique d'investissement.

La création de guichets uniques pour les investisseurs, la réduction des délais de création d'entreprises, la réforme du droit des sociétés et l'activation de mécanismes de médiation commerciale ont contribué à améliorer la transparence et à instaurer un environnement plus favorable à l'entrepreneuriat.

Ces efforts se sont traduits par une progression constante du Royaume dans les différents classements internationaux relatifs à la compétitivité et à la facilité de faire des affaires.

De plus, une attention particulière est accordée à l'inclusion économique des jeunes, des femmes et des porteurs de projets innovants, à travers le renforcement des dispositifs d'accompagnement, le financement de l'entrepreneuriat et la mise en place d'écosystèmes favorables à l'innovation.

Toutes ces avancées remarquables illustrent la détermination ferme du Royaume à construire une économie plus équitable, moderne et résiliente.

Un positionnement stratégique sur l'échiquier continental

Sous l'impulsion Royale, le Maroc a adopté une nouvelle approche en matière de coopération africaine, basée sur la solidarité, la responsabilité partagée et la co-construction.

Cette diplomatie économique proactive s'est traduite par une présence renforcée du Royaume sur le continent, à travers des partenariats multidimensionnels dans les domaines de l'agriculture, de la finance, de l'énergie, de la santé, de l'habitat et de la formation.

La création et l'expansion de groupes marocains dans plusieurs pays africains, notamment dans les secteurs bancaire, des télécoms, du BTP (bâtiment et travaux publics), des assurances et de la distribution, témoignent de cette orientation stratégique.

En parallèle, des accords bilatéraux ont été signés avec de nombreux Etats africains pour promouvoir les investissements, faciliter les échanges commerciaux et soutenir les projets structurants à l'échelle régionale.

Les progrès économiques enregistrés sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI témoignent d'une vision perspicace et stratégique et d'un engagement résolu en faveur du développement.

En poursuivant sur cette trajectoire, le Maroc entend consolider son positionnement en tant que puissance régionale émergente, pôle de stabilité et partenaire fiable sur la scène internationale.



Frappe meurtrière contre une église à Gaza



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a dit regretter "profondément" une frappe contre une église à Gaza qui a fait trois morts jeudi, après avoir reconnu une "erreur" selon la Maison Blanche.

L'armée israélienne a indiqué qu'"une enquête préliminaire suggère que des éclats d'un obus tiré lors d'une opération dans le secteur ont touché par erreur l'église" de la Sainte-Famille à Gaza-ville (nord).

Le patriarcat latin de Jérusalem a affirmé qu'une frappe israélienne avait touché cette seule église catholique de la bande de Gaza dévastée par une guerre déclenchée par une attaque du mouvement islamiste palestinien Hamas contre Israël le 7 octobre 2023.

"Israël regrette profondément qu'un tir perdu ait atteint l'église de la Sainte-Famille à Gaza. Chaque vie innocente perdue est une tragédie. Nous partageons la douleur des familles et des fidèles", a indiqué Netanyahu dans un communiqué de son bureau. Il a ajouté qu'Israël "enquête sur cet incident".

A Washington, la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, a indiqué que le président Donald Trump avait appelé Benjamin Netanyahu "pour évoquer la frappe sur l'église à Gaza". "C'était une erreur des Israéliens de frapper cette église catholique, c'est ce qu'a dit le Premier ministre au président", a-t-elle ajouté.

Le président français Emmanuel

Macron a "fermement" condamné la frappe, dans un message sur X, ajoutant qu'il s'était "entretenu avec le Cardinal Pizzaballa, patriarche latin de Jérusalem" et assurant "la solidarité de la France envers tous les chrétiens de Palestine".

La diplomatie française avait plus tôt condamné un bombardement "inadmissible". Selon un communiqué du Patriarcat latin, le complexe de l'église de la Sainte-Famille, refuge pour la petite communauté catholique depuis le début de la guerre, "a été frappé par l'armée israélienne". Il a fait état de trois morts et 10 blessés dont le père Gabriel Romanelli.

Depuis le début de la guerre, le père Gabriel Romanelli dialoguait régulièrement par liaison vidéo avec l'ancien pape François, mort en avril, depuis ce complexe qui abrite des centaines de déplacés palestiniens.

Dans l'enceinte de l'hôpital Al-Ahli de Gaza-ville, des blessés reçoivent des soins dans des tentes. Parmi eux, le père Romanelli, portant un pansement autour de la jambe.

Certains blessés sont arrivés sur des brancards. L'un d'eux porte un masque à oxygène.

D'autres Palestiniens pleurent à côté de dépouilles couvertes de sacs mortuaires blancs posés au sol.

"Un char nous a pris pour cible et a touché l'église. Plusieurs civils ont été tués et blessés", a raconté à l'AFP Shadi

certitude, c'est qu'un char a frappé directement l'église. L'armée israélienne dit par erreur mais nous n'en sommes pas sûrs".

Le pape Léon XIV s'est dit "profondément attristé" et a renouvelé son appel "à un cessez-le-feu immédiat" à Gaza, où les négociations indirectes entre le Hamas et Israël en vue d'une trêve sont dans l'impasse.

La Première ministre italienne, Giorgia Meloni, a affirmé que "des raids israéliens sur Gaza ont touché l'église de la Sainte-Famille. Les attaques contre la population civile menées par Israël depuis des mois sont inacceptables".

Selon la Défense civile locale, 25 personnes au total ont péri dans les frappes israéliennes jeudi à Gaza.

Ce territoire compte environ un million de chrétiens, sur une population de plus de deux millions de personnes assiégées par Israël depuis octobre 2023 et au bord de la famine selon l'ONU.

La plupart des chrétiens sont des orthodoxes mais, selon le patriarcat, environ 135 catholiques vivent dans le territoire palestinien.

"C'est un lieu de culte. Il n'y avait pas de jihadistes dans cette église. Il y avait des familles, des civils", a déclaré à l'AFP Mgr Pascal Gollnisch, directeur général de l'Oeuvre d'Orient, en évoquant la frappe contre l'église.

L'attaque du 7-Octobre a entraîné du côté israélien la mort de 1.219 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP réalisé à partir de données officielles.

Israël a juré de détruire le Hamas et a lancé en représailles une offensive destructrice dans laquelle au moins 58.667 personnes, majoritairement des civils, ont été tuées, selon des données du ministère de la Santé à Gaza, jugées fiables par l'ONU.

La Défense civile annonce 14 morts dans de nouveaux bombardements israéliens

La Défense civile à Gaza a fait état de 14 personnes tuées vendredi dans des frappes israéliennes dans le territoire palestinien ravagé par plus de 21 mois de guerre.

Des avions de combat ont mené des raids et l'artillerie a tiré des obus dans des secteurs au nord de Khan Younès, ville du sud de la bande de Gaza, a précisé la même source.

Selon un responsable de la Défense civile, Mohammad al-Moughayyir, 10 Palestiniens ont péri dans deux frappes dans la région de Khan Younès, l'une touchant une maison et l'autre des tentes abritant des déplacés.

Dans le nord de Gaza, quatre personnes ont été tuées lors d'une frappe dans la région de Jabalia al-Nazla, a-t-il ajouté.

Contactée par l'AFP, l'armée israélienne n'a pas réagi dans l'immédiat. Compte tenu des restrictions imposées aux médias par Israël, qui assiège la bande de Gaza, et des difficultés d'accès sur le terrain, l'AFP n'est pas en mesure de vérifier de manière indépendante les bilans et affirmations des différentes parties.

Le retrait de Soueida fragilise le pouvoir syrien

Le président syrien par intérim, Ahmad al-Chareh, s'est vu contraint de retirer ses forces du bastion druze de Soueida meurtri par des violences inter-communautaires, poussé par les frappes et menaces israéliennes ainsi que les pressions internationales.

Depuis qu'il a pris le pouvoir en décembre après avoir évincé Bachar al-Assad, M. Chareh s'est efforcé de se détacher de son passé de jihadiste et de rétablir l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire morcelé par la guerre civile pendant plus d'une décennie.

Mais le retrait de ses troupes de Soueida dans le sud de la Syrie, déployées pour rétablir l'ordre après des combats entre tribus bédouines sunnites et combattants druzes, a entamé son influence.

Qu'est ce qui a motivé la décision de M. Chareh? Et les violences répétées impliquant les minorités portent-elles atteinte à son leadership?

Dans son discours jeudi, M. Chareh a souligné que "l'intervention efficace de la médiation américaine, arabe et turque, avait sauvé la région d'un sort inconnu", quelques heures après des frappes israéliennes contre des cibles du pouvoir à Damas.

Israël, qui affirme soutenir la minorité druze, une branche de l'islam, a menacé d'intensifier ses bombardements si M. Chareh ne retirait pas ses troupes de Soueida, où quatre jours de



combats ont fait près de 600 morts, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Les Etats-Unis, qui se sont rapprochés de la Syrie depuis l'arrivée au pouvoir de M. Chareh, ont appelé mercredi les forces gouvernementales à se retirer de Soueida, afin d'apaiser les tensions avec leur allié israélien.

Pour Jamal Mansour, analyste spécialisé dans les études syriennes et israéliennes à l'Université de Toronto, "le retrait a été imposé au pouvoir vu le déséquilibre des forces avec l'intervention d'Israël".

"Américains et Israéliens ont poussé (pour un retrait), et le pouvoir a été contraint de battre en retraite (...) car il était

incapable de conserver (son contrôle) sur cette région sans payer un prix très élevé qui aurait entraîné une nouvelle intervention israélienne."

M. Chareh a reconnu que ses options étaient limitées et qu'il avait le choix entre "une guerre ouverte avec l'entité israélienne aux dépens de notre peuple druze" ou "donner la priorité à l'intérêt national".

Après l'entrée des troupes à Soueida, Israël a bombardé le QG de l'armée à Damas et les environs du palais présidentiel.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré que le retrait avait été obtenu "par la force".

Face à la pression militaire israélienne, une source diplomatique occidentale a déclaré à

l'AFP que "Chareh était conscient de la situation. Il est réaliste, il sait que la Syrie est en position de faiblesse et que la meilleure option est de parvenir à un accord avec les Israéliens".

Heiko Wimmen, directeur de l'International Crisis Group pour l'Irak, la Syrie et le Liban, estime que le retrait de Soueida montre que M. Chareh "fait un pas de plus vers l'acceptation de la réalité, à savoir l'influence israélienne aux portes de Damas". Le pouvoir syrien a reconnu l'existence de négociations indirectes avec Israël, qui occupe une partie du Golan syrien depuis 1967 et a déployé des troupes il y a quelques mois à certains endroits du sud de la Syrie.

Pour Jamal Mansour, les

événements de Soueida "placent Israël dans une meilleure position dans les négociations".

Un accord de normalisation entre les deux pays voisins est peu probable, selon la source diplomatique, mais il est possible pour Israël de parvenir à un accord de sécurité avec la Syrie à des conditions qui lui conviennent.

Après près de 14 ans de guerre civile et des décennies de répression sous Assad, M. Chareh veut satisfaire sa base populaire et aussi unir le pays sous l'autorité de l'Etat.

Mais le retrait de Soueida nuit à ces efforts, déjà sapés par les violences meurtrières en mars contre la minorité alaouite.

Ce retrait jette le doute sur la capacité de M. Chareh à contrôler les diverses factions, notamment les groupes jihadistes, après l'annonce en janvier de la dissolution de tous les groupes armés et leur intégration à l'Etat.

Pour Jamal Mansour, ce qui s'est passé à Soueida "révèle la faiblesse de l'autorité de Chareh". "Le défi pour lui est de pouvoir consolider son autorité" sur ces factions et "de contrôler l'appareil sécuritaire".

Les Kurdes, eux, restent attachés à leur administration autonome dans le nord-est du pays.

Pour Heiko Wimmen, le pouvoir a donné aux Kurdes "de nombreuses raisons d'être très méfiants à l'égard de toute forme d'intégration".

Le manque de fonds menace environ un tiers des personnes aidées par l'agence de l'ONU

Environ un tiers des personnes dans le monde qui sont aidées par l'agence de l'ONU pour les réfugiés pourraient perdre ce soutien en raison du manque de financements, a indiqué l'organisation vendredi.

Comme d'autres organisations d'aide, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) fait face à un manque de fonds en raison de coupes importantes dans les budgets humanitaires, y compris aux Etats-Unis.

"Nous craignons que jusqu'à 11,6 millions de réfugiés et de personnes contraintes de fuir perdent l'accès à l'aide humanitaire fournie par le HCR", a annoncé la directrice des relations extérieures du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, Dominique Hyde, lors d'un point de

presse à Genève.

"Cela signifie qu'un tiers des personnes que nous assistons habituellement ne recevront pas les services que nous sommes habituellement en mesure de fournir", a-t-elle dit.

Les besoins de financement du HCR pour 2025 s'élèvent à 10,6 milliards de dollars, un appel financé pour l'instant à hauteur de 23% pour l'instant.

Au total, 1,4 milliard de dollars de programmes essentiels sont supprimés ou suspendus, indique le HCR qui souligne dans un communiqué que "derrière ces chiffres se cachent de vraies vies".

Les coupes budgétaires ont par exemple contraint le HCR à interrompre le déplacement de réfugiés qui arrivent dans des zones frontalières vers des

lieux plus sûrs, notamment au Tchad et au Soudan du Sud, laissant des milliers de personnes bloquées dans des endroits isolés.

A travers le monde, les services de santé et d'éducation sont réduits, les écoles ferment et les cliniques manquent de personnel.

Dans les camps accueillant des réfugiés rohingyas au Bangladesh, l'éducation de quelque 230.000 enfants risque d'être suspendue. L'ensemble du programme de santé du HCR au Liban risque d'être interrompu d'ici la fin de l'année.

Autre exemple: alors qu'environ 1,9 million d'Afghans sont rentrés chez eux ou ont été forcés de y retourner depuis le début de l'année, le soutien financier qui leur est accordé par le HCR "est à peine

suffisant pour leur permettre de se nourrir".

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche et sa décision de geler l'aide internationale américaine, les annonces de licenciements se succèdent au sein des organisations humanitaires, d'autant que nombre d'entre elles soulignent que les Etats-Unis ne sont pas les seuls à réduire leur soutien. Le 16 juin, le HCR a annoncé une réduction mondiale de ses coûts de personnel d'environ 30%, entraînant une suppression d'environ 3.500 postes globalement.

Les Etats-Unis - principal contributeur du HCR - ne sont pas les seuls à avoir réduit leur soutien, a souligné Mme Hyde, citant également le cas de la France, du Japon et des Emirats arabes unis.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

| | | | | | | | |
|------------------------------|------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| PRÉMON- ITION → | CONSEQ- LIENCE | LETTRES DE MUSTAFA | MODE EN RIANT → | ENTRAIN | FOND DE SOCIÉTÉ | AVEUG- LANTE | RAT DES CHAMPS RANCŒUR |
| PERMET DE VOIR VENIR → | | | | | | | |
| VISAGE FRAPPÉ → | | | | | FLOUIZE → | | |
| QUARTIER DE SFAX → | | PETIT RUISSEAU | BOUT À BOUT DISTRIBUE → | | FERMÉ → | | |
| OFFICIER → | | | | | QUARTIER DE POTSDAM NAZI | | |
| GAINÉ BALAI → | | | | SYMBOLE DU COBALT | CONNU CONSER- VATEUR | | LETTRES DE COOPER |
| ↳ | QUARTIER D'ARLES | DIVISION PRONOM | | | | | |
| MAGOU- ILLE → | | | | | | DEMEURE LETTRES DE DAUPET | |
| ↳ | | | | CHOISIS COUPLES | | | LA REINE MORTE |
| RICHE MAISON | ORGANE DE PRESSE | LETTRES DE TODI EN LICE | | MORCEAU D'ARN | CERVIDÉ ÉGAL | | |
| HÉDON- ISTE → | | | | | | | |
| NÉNÉS → | | | | | | LETTRES DE STENPHAL | |
| LETTRES DE TANIS → | | FORME D'ÊTRE | | PONANT → | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|
| | A | | E | I | P |
| | N | S | R | E | F |
| | A | T | T | I | R |
| | H | E | S | E | C |
| | O | R | E | E | L |
| | I | L | E | L | A |
| | O | N | C | R | E |
| | L | I | M | O | U |
| | E | S | E | N | J |
| | O | E | U | U | M |
| | S | A | I | G | A |
| | P | R | O | M | E |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabla

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Benataieb
Alain Bouafiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Mettab

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Halati
Mariama Fakki
Elkandoussi Elmariti

Révision
Abdelmoumen Warach

Secrétariat
Aasmaa Elbva

Photographe
Ahmed Lazraki
Correspondants
Ahmedou El Katab (Labyoune)
Abdelali Khalid (Essouira)

Collaborateurs
Chouab Salhouan
Khalil Benmouja

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
(022) 61.94.04

Fax de la rédaction:
(022) 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonceslibe@libe.ma
Youssef El Gals
Moana El Youssefi
Loubna Baghdadi
Latifa Mourib
Ella Ait Dabban
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

41, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (022) 31.00.62
(022) 62.32.32
(022) 60.23.44
Fax: (022) 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

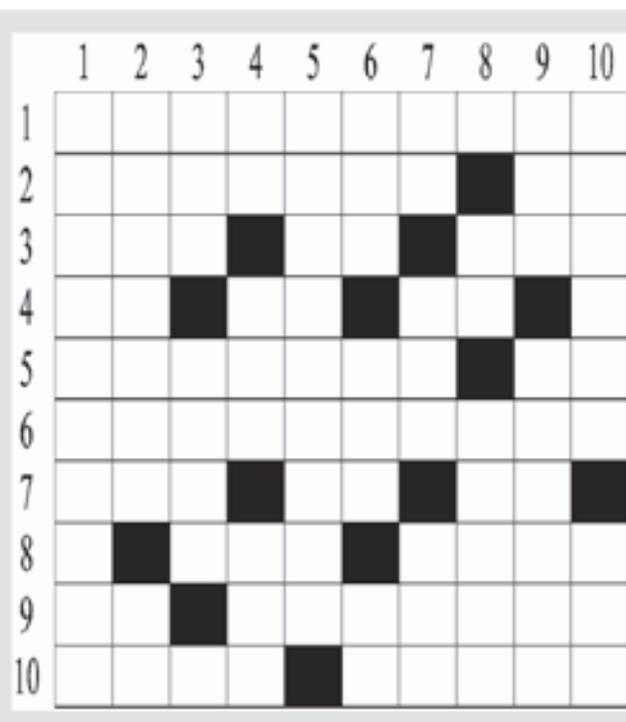
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse: 130/04

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.oj.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Universel
- 2- Set de table - Coordonnant
- 3- Fond - Tableau - Porte charge
- 4- Ville d'Abraham - Liant - Indicateur
- 5- Chauffeur de camion - Préposition
- 6- Voisines d'eau
- 7- Epoque - Gagné - En cave
- 8- Fameux espion - Echassier
- 9- Indicateur - Emploi
- 10- Etrésillon - Crochets

VERTICALEMENT

- 1- Fréquence
- 2- Antichambre de cimetière - Liant
- 3- Aucun - Tunique de l'œil
- 4- Injection - Saison - Accord
- 5- Percurent
- 6- Pensé - Solution - Id est
- 7- Fin de forme - Appel - Les absents
- 8- Bradype - Prophètes juifs
- 9- Refus - Argent des forts
- 10- Répits - Possessif

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | M | E | D | I | O | C | R | I | T | E |
| 2 | O | C | R | E | S | | U | | O | N |
| 3 | U | R | I | N | E | R | | S | N | E |
| 4 | V | I | S | A | | I | C | O | N | E |
| 5 | E | T | S | | O | V | A | L | E | |
| 6 | M | U | E | T | T | E | S | | L | I |
| 7 | E | R | | R | A | R | E | T | E | S |
| 8 | N | E | T | O | | A | R | E | T | E |
| 9 | T | | M | U | T | I | N | E | | R |
| 10 | E | R | E | | A | N | E | S | S | E |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | | | 1 | 4 | 7 | 3 | | |
| | 4 | | 7 | | | 9 | | 2 |
| | | 3 | 8 | | | 5 | | |
| | 5 | 6 | | | | 8 | 1 | |
| 4 | | | | | | | | 6 |
| 3 | 1 | | | | | 2 | 5 | |
| | | 1 | | | 2 | 6 | | |
| 8 | 9 | | | 3 | | | 2 | |
| | 7 | 4 | 5 | 6 | | | | 3 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| 8 | 6 | | | | 9 | | 7 | |
| | 3 | | 8 | 7 | | | | |
| | | | | | | | | |
| 2 | 7 | | 9 | | 1 | | | |
| | 9 | | 3 | | | 5 | | |
| | | 4 | 2 | | | 6 | 9 | |
| | | | | | | | | |
| | | | 5 | 3 | | 7 | | |
| 4 | 9 | | | | 8 | | 6 | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 7 | 4 | 9 | | 3 | | |
| 9 | 3 | | 1 | | | | | 7 |
| | | | | | | | | 2 |
| 8 | 1 | 4 | | 5 | | | | |
| 7 | 6 | | 1 | | 9 | | 4 | |
| | | | 7 | | 1 | 2 | 8 | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | 7 | | 4 | 6 | |
| | | 3 | 4 | 1 | 7 | | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2 | | 5 | 4 | | | | |
| | | 5 | 7 | | | | | 4 |
| 3 | 7 | | | | 1 | | | |
| | | | | 9 | | | 8 | |
| | 8 | 9 | | | | 6 | 4 | |
| 4 | | 7 | | | | | | |
| | | 1 | | | | 5 | 6 | |
| 6 | | | 9 | | 8 | | | |
| | | | 8 | 2 | | | 1 | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 | 4 | 2 | 7 | 9 | 8 | 1 | 5 |
| 5 | 7 | 8 | 4 | 1 | 3 | 9 | 6 | 2 |
| 9 | 1 | 2 | 6 | 8 | 5 | 3 | 7 | 4 |
| 2 | 5 | 6 | 9 | 3 | 8 | 7 | 4 | 1 |
| 4 | 8 | 3 | 1 | 2 | 7 | 5 | 9 | 6 |
| 7 | 9 | 1 | 5 | 4 | 6 | 2 | 3 | 8 |
| 3 | 2 | 5 | 7 | 6 | 4 | 1 | 8 | 9 |
| 8 | 4 | 9 | 3 | 5 | 1 | 6 | 2 | 7 |
| 1 | 6 | 7 | 8 | 9 | 2 | 4 | 5 | 3 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 4 | 3 | 7 | 5 | 1 | 9 | 8 | 2 |
| 2 | 1 | 7 | 4 | 9 | 8 | 5 | 3 | 6 |
| 5 | 9 | 8 | 2 | 6 | 3 | 1 | 4 | 7 |
| 3 | 6 | 2 | 9 | 4 | 7 | 8 | 1 | 5 |
| 9 | 7 | 5 | 1 | 8 | 6 | 4 | 2 | 3 |
| 4 | 8 | 1 | 5 | 3 | 2 | 6 | 7 | 9 |
| 8 | 5 | 9 | 3 | 2 | 4 | 7 | 6 | 1 |
| 7 | 2 | 4 | 6 | 1 | 5 | 3 | 9 | 8 |
| 1 | 3 | 6 | 8 | 7 | 9 | 2 | 5 | 4 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 8 | 1 | 9 | 3 | 7 | 2 | 5 | 4 |
| 5 | 9 | 3 | 4 | 2 | 6 | 8 | 1 | 7 |
| 2 | 7 | 4 | 5 | 1 | 8 | 9 | 6 | 3 |
| 7 | 5 | 6 | 2 | 9 | 4 | 1 | 3 | 8 |
| 1 | 4 | 9 | 6 | 8 | 3 | 5 | 7 | 2 |
| 8 | 3 | 2 | 7 | 5 | 1 | 4 | 9 | 6 |
| 9 | 6 | 5 | 8 | 7 | 2 | 3 | 4 | 1 |
| 4 | 1 | 8 | 3 | 6 | 9 | 7 | 2 | 5 |
| 3 | 2 | 7 | 1 | 4 | 5 | 6 | 8 | 9 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 | 1 | 5 | 4 | 7 | 9 | 3 | 8 |
| 5 | 8 | 9 | 3 | 2 | 6 | 7 | 1 | 4 |
| 7 | 4 | 3 | 9 | 1 | 8 | 5 | 2 | 6 |
| 8 | 2 | 5 | 4 | 7 | 9 | 1 | 6 | 3 |
| 6 | 3 | 4 | 1 | 8 | 5 | 2 | 9 | 7 |
| 1 | 9 | 7 | 2 | 6 | 3 | 4 | 8 | 5 |
| 9 | 1 | 8 | 6 | 5 | 4 | 3 | 7 | 2 |
| 4 | 7 | 2 | 8 | 3 | 1 | 6 | 5 | 9 |
| 3 | 5 | 6 | 7 | 9 | 2 | 8 | 4 | 1 |

"Dernier bonsoir" à Thierry Ardisson

Les obsèques de Thierry Ardisson, en forme de "dernier bonsoir", ont débuté jeudi à Paris, en présence d'un millier de personnes souvent vêtues de noir selon le "dress code" de la star du petit écran, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Des chansons qu'il avait choisies, de George Harrison, John Lennon, David Bowie ou encore Jean-Louis Aubert ("Voilà c'est fini"), ont été programmées durant la cérémonie en l'église Saint-Roch, la paroisse des artistes, avant une inhumation dans la plus stricte intimité.

Audrey Crespo-Mara, l'épouse de l'ancien producteur et animateur décédé lundi à 76 ans, a accueilli les invités, à qui il a été demandé de respecter le "dress code Ardisson (avec ou sans lunettes noires)", c'est-à-dire le costume noir.

Ont été aperçus des amis comme Laurent Baffie, Philippe Corti, Léa Salamé, des personnalités tels Michel Drucker, Arthur, Alex Vizorek, Florent Pagny, Marc Laivoine, Patrick Timsit, Guillaume Durand, et également Brigitte Macron, Gabriel Attal et la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte Cunci.

Des admirateurs, qui ont applaudi à l'arrivée du cercueil verni de noir, sont aussi venus nombreux en respectant la consigne vestimentaire, et sont restés derrière les barrières dans la rue bloquée.

"Merci pour moi, mais aussi pour ce que tu as apporté à la télé", lui a adressé Dalila Choufa, 57 ans, qui a spécialement posé un jour de congé pour être présente.

"Un homme libre et courageux comme ça il n'y en a plus, même si j'étais pas d'accord avec tout ce qu'il



disait", a salué auprès de l'AFP Michelle Boesnach, commerçante de 50 ans venue de Normandie.

"J'aimais sa créativité, son insolence. C'était quelqu'un aussi qui était très pieux, catholique et royaliste. Cette dichotomie me touchait", a témoigné Julien La Torre, voiturier de 44 ans.

Vedette du petit écran dès les années 80, Thierry Ardisson est mort à Paris des suites d'un cancer.

L'annonce de son décès a suscité une pluie d'hommages, du prési-

dent Macron aux patrons de chaîne, en passant par de nombreuses figures du PAF (Cyril Hanouna, Karine Le Marchand...).

Mais des extraits d'émissions où il avait mis mal à l'aise ses invitées, comme les actrices Judith Godrèche ou Milla Jovovich, ont été aussi relayées. "J'étais ni con, ni macho, on était dans l'époque" et "l'époque a changé", balayait-il en mai sur France Inter.

Issu d'un milieu social modeste, l'ancien publicitaire a bousculé le

paysage cathodique avec ses talk-shows à succès où se rendait le Tout-Paris, comme "Bains de minuit", présenté depuis la boîte de nuit des Bains Douches à Paris, "Lunettes noires pour nuits blanches" au Palace et "Rive droite/Rive gauche", premier magazine culturel TV quotidien en France.

Il a connu ses plus belles heures avec "Tout le monde en parle" sur France 2 (1998-2006) où ses questions aux artistes comme aux politiques, parfois trash, ont souvent créé le buzz.

Thierry Ardisson est ensuite passé aux commandes de "Salut les Terriens" (2006-2019), sur Canal+ puis C8, qu'il a dû arrêter après avoir refusé d'en baisser le budget.

Réalisé par Audrey Crespo-Mara, un documentaire diffusé mercredi soir sur TF1 et disponible sur la plateforme TF1+, "La face cachée de l'homme en noir", dresse un portrait tout en nuances de ce roi de la provocation, dépeint comme hypersensible et tourmenté.

Dans cette émission testament, Ardisson retrace sa vie en 10 commandements, jusqu'au dernier depuis son lit d'hôpital au printemps: "La mort en face, tu regarderas".

"J'ai toujours tout mis en scène" et "je sais déjà la musique que je vais mettre à mon enterrement", avait-il déclaré sur le plateau de Léa Salamé sur France 2 en mai. "Ça m'intéresse d'aller jusqu'au bout".

Paris Match a publié cette semaine en Une une photo de 2005, où Ardisson, lunettes fumées sur le nez, sourit allongé dans un cercueil. Il voulait que cette image soit publiée à sa mort, comme un pied de nez, et "on a tenu parole", narre Jérôme Béglé, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire.

Emma Watson privée de permis pour six mois après un excès de vitesse

L'actrice Emma Watson est interdite de conduire pour six mois, a jugé mercredi un tribunal britannique, après que la star de la saga Harry Potter eut été contrôlée en excès de vitesse.

Emma Watson, principalement connue pour avoir joué Hermione Granger, l'amie de Harry, a été contrôlée le 31 juillet 2024 alors qu'elle roulait à 61 km/h dans une zone limitée à 48 km/h à Oxford, à l'ouest de Londres.

L'actrice de 35 ans, qui avait déjà eu des contraventions, est privée de son permis de conduire pour six mois et va devoir payer une amende de 1.044 livres sterling (1.205 euros), a tranché le tribunal de High

Wycombe, situé entre Londres et Oxford. Elle n'était pas présente à l'audience.

Emma Watson, qui a passé son enfance et son adolescence à tourner Harry Potter, est étudiante depuis 2023 à la prestigieuse université d'Oxford en écriture créative.

Elle est devenue célèbre en 2001, avec la sortie de "Harry Potter et l'école des sorciers", aux côtés de Daniel Radcliffe et Rupert Grint.

Elle a joué dans huit films de la saga, le dernier sorti en 2011. Elle est également apparue dans les films "La Belle et la Bête" et encore "Les Filles du docteur March" réalisés par Greta Gerwig.

Deux Britanniques, acteurs principaux du prochain film "Legend of Zelda"

Les acteurs britanniques Bo Bragason et Benjamin Evan Ainsworth interpréteront les rôles principaux dans l'adaptation cinématographique de la série de jeux vidéo "Legend of Zelda", a annoncé la société japonaise Nintendo.

La sortie du film réalisé par Wes Ball est prévue pour mai 2027.

Bo Bragason jouera la princesse Zelda et Benjamin Evan Ainsworth jouera Link, un guerrier elfe qui se bat à l'épée dans un monde fantastique rempli de monstres, a indiqué mercredi Nintendo sur X.

"Je suis très impatient de les voir

tous les deux sur grand écran", selon le message attribué au créateur du jeu et dirigeant de Nintendo, Shigeru Miyamoto.

Miyamoto a créé l'univers de "Zelda" en 1986. Depuis, cette série extrêmement populaire a vendu plus de 140 millions de jeux dans le monde.

Bo Bragason a déjà joué dans les séries télévisées britanniques "Three Girls" et "Renegade Nell", tandis que Benjamin Evan Ainsworth a été la voix de Pinocchio dans un remake du film de 2022.

L'hommage de la Bibliothèque d'Alexandrie à feu Mohamed Benaïssa

Un hommage a été rendu, jeudi à Alexandrie, au diplomate et homme de culture marocain feu Mohamed Benaïssa, à l'occasion de sa désignation en tant que personnalité de la 20e édition de la Foire internationale du livre, organisée par la Bibliothèque d'Alexandrie du 07 au 21 juillet.

Placée sous le thème "Mohamed Benaïssa : un parcours de générosité et de créativité culturelle", cette cérémonie s'est déroulée en présence, notamment, de l'ambassadeur du Maroc en Egypte, Mohamed Ait Ouali, et de plusieurs personnalités des mondes de la diplomatie et de la culture.

A cette occasion, le directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, Ahmed Zayed, a rappelé que le défunt comptait parmi les grandes figures intellectuelles du monde arabe, ayant occupé de hautes fonctions en tant que ministre de la Culture et des Affaires étrangères.

Il fut aussi l'initiateur du projet culturel emblématique de sa ville natale Asilah, a-t-il indiqué, précisant que, malgré sa disparition, son legs demeure vivant à travers ses nombreuses réalisations.

Avec la disparition de feu Benaïssa en février dernier, la scène culturelle arabe a perdu une figure emblématique qui a su allier fonctions officielles et initiatives culturelles autonomes, a relevé



le directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, ajoutant que le projet culturel du défunt à Asilah constitue un modèle unique et inspirant dans le monde arabe, érigeant cette petite ville en un

carrefour où se retrouvent, chaque année, penseurs et créateurs venus des quatre coins du monde.

De son côté, l'écrivain et journaliste Ahmed Al-Moslemani, président de

l'Autorité nationale des médias, a salué la capacité de feu Mohamed Benaïssa à placer Asilah sur la carte culturelle du monde arabe, de l'Afrique et de certains pays européens, à l'image de Cannes ou Davos, malgré des ressources limitées.

Il a en outre mis en lumière la richesse de son parcours, entre études à Washington et retour dans sa ville natale, engagement parlementaire et responsabilités ministérielles, notoriété politique et grande humilité.

Pour sa part, M. Ait Ouali a indiqué que le choix de rendre hommage à feu Mohamed Benaïssa constitue une marque de reconnaissance à l'égard d'un homme profondément attaché à l'Egypte, pays où il a fait ses études secondaires et universitaires, façonnant ainsi sa conscience culturelle et intellectuelle.

La 20e édition de la Foire internationale du livre de la Bibliothèque d'Alexandrie accueille 79 maisons d'édition égyptiennes et arabes et propose 215 événements culturels dont des conférences, des soirées poétiques et des ateliers spécialisés, avec la participation d'environ 800 penseurs, intellectuels, chercheurs et experts issus de divers domaines des sciences humaines et appliquées.

Remise des Prix de la 5^{ème} édition de la presse parlementaire

La cérémonie de remise des Prix de la 5e édition de la presse parlementaire a été organisée, jeudi à Rabat, en présence du président de la Chambre des représentants Rachid Talbi El Alami et du président de la Chambre des conseillers, Mohamed Ould Errachid.

Ainsi, le Prix du mérite a été remporté ex aequo par le journaliste de la MAP, Redouane Lbaaqili et le journaliste photographe Mohammed Hihii.

Pour ce qui est du Prix de la presse écrite version papier, il a été décerné ex aequo à Khaoula Jaïfri, du journal "Assahifa", pour son article "Le discours traditionnel à la gestion ferme, le Parlement marocain développe ses mécanismes d'action dans la diplomatie parallèle pour consolider les acquis engrangés par le Royaume dans le dossier du Sahara", et à Noughaila Barhouni, du quotidien "Al Alam", pour son article "L'autonomisation politique des femmes au Maroc, l'enjeu difficile".

Dans la catégorie de la presse électronique, le Prix est revenu, ex aequo, à Khadija Ali Moussa, du site "Alaoual", pour son article "Les commissions permanentes, le cœur battant de la législation du Parlement", et à Jamal Amdouri, du site électronique "Al3omk Al Maghribi", pour son article "Le Parlement électronique, une expérience marocaine singulière pour associer les citoyens à la prise de décision".

S'agissant du Prix visuel, il a été attribué, ex aequo, à Ibrahim Merzouki de la

chaîne "Al Maghribiya", pour son travail "La diplomatie parlementaire marocaine, un nouveau levier des relations avec l'Amérique du Sud", et à Abdelmoula Boukhriss de la chaîne "Medi1TV" pour une mission spéciale du programme "Hadhith Al Barlamane".

Dans la catégorie du Prix audio, il a été décerné, ex aequo, à Meryem Boutoraout de la Radio nationale, pour son travail "Quota au Parlement, entre cumul et transformation reportée", ainsi qu'à Ibrahim Ichoui de la Radio amazighe, pour son travail "La langue amazighe au Parlement : la traduction renforce-t-elle son usage?", tandis que dans la catégorie photo, le prix a été également attribué ex aequo à Mounir M'himdat de Hespess et à Mohamed Ouaraq, du journal électronique "Alahdath".

S'exprimant à cette occasion, M. Talbi El Alami a affirmé que ce Prix est loin d'être un moment de célébration. Il s'agit plutôt d'une expression concrète d'une conviction profonde qu'une démocratie solide est tributaire d'une presse libre et responsable, et que l'efficacité de l'action parlementaire dépend de son accompagnement par une presse nationale sérieuse.

Il a également souligné que le corps journalistique (femmes et hommes) n'est pas seulement un relai d'information, mais il constitue un véritable partenaire et acteur dans la consolidation de l'édifice démocratique et le renforcement de la confiance des citoyens envers les institutions, mettant en

avant l'évolution notable dans la relation entre l'institution législative et le corps médiatique au cours des dernières années, comme en témoigne le nombre de candidatures qui est passé de 11 lors de la première édition à 57 cette année.

Par ailleurs, il s'est félicité de l'organisation conjointe de cette édition par les deux Chambres du Parlement, estimant que cette collaboration institutionnelle émane de la conviction que le travail législatif, de contrôle et diplomatique ne peut atteindre les objectifs escomptés sans un accompagnement médiatique assurant la diffusion de l'information parlementaire et la promotion de la culture de participation.

De son côté, M. Ould Errachid a indiqué que ce Prix, organisé conjointement entre les deux Chambres du parlement, reflète la reconnaissance par ces deux institutions des efforts de la presse nationale et traduit leur conviction en l'importance du journalisme professionnel comme levier majeur de la consolidation de la pratique démocratique et de la confiance dans les institutions.

Et d'ajouter que le Prix représente l'un des mécanismes institutionnels contribuant à la consécration d'un journalisme parlementaire responsable, fondé sur la spécialisation et l'engagement pour accompagner les différentes missions du pouvoir législatif et s'inscrit également dans les efforts visant à promouvoir la culture citoyenne et à ouvrir des espaces permanents de dialogue responsable entre le Parlement et les com-

posants du corps médiatique national.

En appui au processus de spécialisation dans le journalisme parlementaire et en consolidation des liens de coopération institutionnelle avec le corps médiatique national, M. Ould Errachid a plaidé pour l'organisation de manière conjointe avec la Chambre des représentants des sessions de formation au profit des journalistes sur les affaires parlementaires, en partenariat avec les instances professionnelles compétentes.

Pour sa part, le président du jury du Prix de la presse parlementaire, Mohamed Laghroua, a affirmé que ce Prix a contribué à renforcer la présence de l'institution législative dans les médias ainsi que le rapport entre le Parlement et la société.

Le nombre de candidatures a connu cette année une hausse notable, atteignant 57, soit une augmentation de 120% par rapport à l'année précédente, ce qui a donné lieu à une richesse et à une variété en termes de qualité des travaux en lice, portant sur des thématiques en lien avec le contrôle, la législation, le travail des commissions parlementaires et la diplomatie parallèle.

A cette occasion, M. Laghroua a présenté trois principales recommandations issues des travaux du jury, visant principalement à développer ce Prix, à savoir l'augmentation de sa dotation financière, la création d'une catégorie spéciale pour la MAP ainsi qu'une autre pour la presse internationale accréditée au Maroc.

Squid Game, saison 3

Quand le divertissement devient dénonciation



Depuis la sortie de la saison 3 de *Squid Game*, une vaste majorité de critiques l'a jugée décevante. Pourtant, cette saison est une continuation cohérente de l'univers initié, une œuvre qui dénonce crûment l'anomie — le déséquilibre moral, la perte de repères sociaux — de nos sociétés contemporaines, coréennes ou mondiales. Ce que beaucoup perçoivent comme un simple divertissement, voire comme un épousé scénaristique, se révèle en réalité être une plongée dans la désagrégation des valeurs collectives.

Seong Gi-hun, avec son choix final, incarne tragiquement cette anomie. Brisé, vidé de toute foi en l'humanité, il choisit de se sacrifier, non par faiblesse, mais par lucidité morale : plonger en lui-même pour laisser la place à un bébé, dernier repart de pureté dans un monde devenu trop corrompu. Son geste n'est pas un aveu d'impuissance, c'est un cri désespéré, une ultime résistance à un système qui empêche toute issue honorable.

Le véritable écho de cette anomie sociale transparait dans les jeux organisés lors de cette saison. D'abord, "Hide-and-Seek", une version mortelle du cache-cache où l'aléatoire du tirage des balles décide qui chasse et qui se cache. Les chasseurs, armés d'un couteau, sont poussés à tuer, pendant que les traqués, désorganisés, tentent désespérément de survivre. La scène évoque la dissolution des liens sociaux : chacun pour soi, dans la peur et la trahison. Aucun repère moral, juste le chaos d'une société fracturée.

Ensuite, le "Jump Rope". Cette version survitaminée de la corde à sauter se joue sur un pont étroit, sus-

pendu dans le vide. Les géantes pompées robotiques — Young-hee et Cheol-su — accélèrent la barre qui devient menace imminente. Là encore, l'anomie se manifeste : même les gestes les plus innocents deviennent des enjeux de vie ou de mort quand la solidarité n'a plus de sens et que la survie privée chasse toute empathie collective.

Enfin, l'apogée nihiliste est atteinte avec le "Sky Squid Game", cette version aérienne du jeu emblématique. Trois plateformes — carré, triangle, cercle — sur lesquelles doivent s'entretenir, puisque seule la mort d'un participant permet à tous les autres d'avancer. Le sacrifice devient condition sine qua non de la survie, et la violence est institutionnalisée. C'est la perfection de l'anomie : une structure où la solidarité est prosaïque, où les règles mêmes exigent d'éliminer l'autre, où le collectif ne survit que sur la base du sacrifice individuel.

Ces jeux traduisent la déliquescence des normes, l'effondrement des solidarités, et l'imposition d'une rationalité cruelle qui broie l'individu. Ce n'est pas un simple spectacle gore, c'est une dénonciation implacable : sans valeurs communes, sans repères moraux, l'être humain se réduit à un loup pour loup.

Ainsi, plutôt que de céder à des accusations superficielles de « perte de souffle » ou de « violence gratuite », il faut voir cette saison comme une mise en scène puissante de l'anomie : une société déconnectée de toute structure éthique, poussée à l'autodestruction institutionnelle. Et c'est précisément ce miroir que beaucoup voudraient briser — car il révèle la violence du monde réel, plus im-

placable encore que celle des jeux.

Avec *Squid Game*, Hwang Dong-hyuk s'ancre dans le réel — désespoir économique, inégalités extrêmes, manipulation des masses — pour bâtir une fiction à portée universelle. Ce n'est plus une simple critique sud-coréenne : c'est un miroir impitoyable de nos sociétés mondialisées. Et ce miroir dérange, car il révèle que les souffrances que beaucoup vivent au quotidien ne relèvent pas de la malchance, mais d'un système délibérément structuré pour exploiter, contrôler, et écraser les plus vulnérables.

Ce rejet instinctif d'une œuvre qui bouscule n'est pas nouveau. En 2019, *Joker* a subi une mécanique similaire. D'abord célébré pour son audace et sa profondeur, il a rapidement été accusé de glorifier la violence, d'être potentiellement dangereux. Cette peur de la radicalité sociale a profondément influencé sa suite, *Joker : Folie à Deux*, qui a préféré se replier sur un traitement médicalisé et psychologisant du personnage d'Arthur Fleck. Le discours social a été effacé, noyé dans une étude clinique presque inoffensive. Le message dérangeant de la marginalisation et de la violence structurelle s'est vu remplacé par une représentation individualisée, pathologisée. Ce qui dérangeait a été neutralisé, puis transformé en divertissement digeste.

Aujourd'hui, *Squid Game* court le même danger. Le caméo de Cate Blanchett à la fin de la saison 3 annonce peut-être une ouverture vers une suite américaine. Si cela se confirme, on peut craindre que cette déclinaison ne cherche pas à prolonger la critique, mais à l'aseptiser. Ce qui était une œuvre de rupture pour-

rait devenir une machine bien huilée, calibrée pour plaire au plus grand nombre, lissée de tout propos politique fort. L'esthétique et les rebondissements prendraient le dessus sur la réflexion, les personnages deviendraient des archétypes spectaculaires, les enjeux sociaux se réduiraient à des décors secondaires.

C'est ainsi que le système culturel récupère les œuvres qui le remettent en cause : il commence par les diaboliser, puis il les digère, les adapte à ses normes, jusqu'à en vider le contenu subversif. Ce processus ne se limite pas à Hollywood, il est mondial. Il traduit une peur sourde que le public, confronté à une vérité brutale, se mette à penser, à remettre en question ce qui l'entoure, à résister. Une œuvre comme *Squid Game*, dans sa forme originelle, empêche cette passivité. Elle force à regarder en face une violence qui n'est pas fictionnelle, mais bien réelle, sociale, systémique. Et c'est précisément cela que les puissances culturelles dominantes cherchent à éviter.

En transformant des critiques sociales en fictions neutres ou stylisées, le pouvoir rend la douleur acceptable, la souffrance esthétique, et la colère muette. La boucle est alors complète : ce qui dérange est d'abord combattu, puis absorbé, puis reconditionné pour mieux être consommé. Ce n'est pas simplement une trahison artistique, c'est une stratégie idéologique. Parce qu'une œuvre qui fait penser est une menace. Une œuvre qui fait seulement "plaisir" est une marchandise. Et dans un monde gouverné par la rentabilité, il vaut mieux que l'art soit vendable que véridique.

Par Salaheddine Lalouani

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHÉS
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N°: 02/2025/CZ

Le Lundi 11 Août 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale n° : 02/2025/CZ ayant pour objet : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC DES JEUNES (MAISON DES JEUNES ET ESPACES DE DIVERTISSEMENT) A LA VILLE DE ZEMAMRA. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des marchés de la commune de Zemamra,

il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Le budget prévisionnel maximum, hors taxe pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Onze millions six cent soixante-cinq mille Dirhams (Hors taxes), (11.665.000,00 DH H.T). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit renvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Zemamra ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le : LUNDI 04/08/2025 à 11 heures.

(Point de rencontre siège de la commune)
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 4762/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DRAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAIDAT DE RISSANI
COMMUNE DE BNI-M'HAMED
SIJILMASSA
Avis d'appel d'offres ouvert national
Sur offres de prix
N° 09/2025

Le 23-09-2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions sis à la Commune de Beni-M'hamed Sijilmassa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 09/2025 pour : Travaux d'aménagement et construction des Pistes Rural
Au profit de la Commune de Bri-M'hamed

Sijilmassa
Province Errachidia
En lot unique
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme
De : Cinq Million Trois

Cent Trois Mille Deux Cent Quarante Quatre dirhams TTC (5 303 244.00 dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent Six Mille dirhams (106 000.00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 06 du règlement de consultation

N° 4764/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
38/AOOS/DPSR-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 24/07/2025 à 10h00 - sera procédé, dans les locaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

MAINTENANCE DES RESEAUX ELECTRIQUES AUX PORTS DE SAFI ATLANTIQUE, SAFI-VILLE ET SOUBRA LAKENHA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail national des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement de 01 juillet 2023. Tous les candidats et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30 000,00 DIX MILLE DIRHAMS**

L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **340 000,00 TTC**
HEUT CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement tenant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article du décret n° 09/2025 relatif à l'ouverture et des formes, chargé du budget n° 1943-21 du 4 Juin 2025 (21 Juin 2025) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les candidatures électroniques :

Une copie légitime du certificat de qualification et de classification des entreprises du RFP déposé par le Ministère de l'Équipement et de l'Énergie.

| | | |
|----------------|---------------------|------------|
| SECTEUR : I | CLASSIFICATION : LA | CLASSE : B |
| ET SECTEUR : I | CLASSIFICATION : LA | CLASSE : B |

Pour les candidatures sur dossiers en papier :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
16 07 20 46 42 20 - 02 20 46 20 01 - 06 20 41 42 20 - Fax : 02 20 46 20 04

N° 4765/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°: 14/2025/CZ

Le LUNDI : 18/08/2025 à 09h00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 14/2025/CZ ayant pour objet :

Travaux d'entretien de la charpente métallique de la halte routière de la ville de Zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Viagt mille Dirhams (20.000,00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Etz millions sept mille neuf cent quarante Dirhams (ACTS TTC (1.947.940,00DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation
- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le **vendredi 15/08/2025 à 16h:30mn.**
- il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

| secteur | classe | qualification |
|---------|--------|---------------|
| L | 3 | LS |

N° 4763/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
39/AOOS/DPSR-ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 24/07/2025 à 10h00 - sera procédé, dans les locaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

MAINTENANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE DES PORTS DE SAFI-VILLE ET SAFI ATLANTIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail national des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement de 01 juillet 2023. Tous les candidats et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **7 000,00 SEPT MILLE DIRHAMS**

L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **472 200,00 TTC**
QUATRE CENT SOIXANTE DEUX MILLE DEUX CENT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement tenant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article du décret n° 09/2025 relatif à l'ouverture et des formes, chargé du budget n° 1943-21 du 4 Juin 2025 (21 Juin 2025) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les candidatures électroniques :

Une copie légitime du certificat de qualification et de classification des entreprises du RFP déposé par le Ministère de l'Équipement et de l'Énergie.

| | | |
|-------------|---------------------|------------|
| SECTEUR : C | CLASSIFICATION : LB | CLASSE : B |
|-------------|---------------------|------------|

Pour les candidatures sur dossiers en papier :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
16 07 20 46 42 20 - 02 20 46 20 01 - 06 20 41 42 20 - Fax : 02 20 46 20 04

N° 4766/PA

*** RESEAUX ET SURVEILLANCES SERVICES SARL AU**
 Au capital de 500 000 DH
 RC : 237399 IF 40395438
 Aux termes du Procès-verbal A.G.E du 16 Avril 2025, l'associé unique de la Société RESEAUX ET SURVEILLANCES SERVICES décide :
 1-D'augmenter le capital social de 40 000 DH à 500 000 DH, par la création de 4600 parts sociales nouvelles de 100 DH par incorporation au capital de réserves et des bénéfices.
 2) La mise à jour des articles 6 et 7 des statuts.
 Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17 juillet 2025 sous le N°980992.
 Pour Extrait et mention
 La gérance

N° 4767/PA

AJOUT ENSEIGNE COMMERCIAL
 - Suivant PV du 23/06/2025 l'associé unique de la société ANDIAMO a décidé d'adopter une enseigne commerciale à usage exclusif sous la dénomination

- **ALMATAAAM ACHARKI** avec le certificat N° 3065909 aux enseignes en date du 11 juin 2025
 - Gérance
 - **M. JANABI MOHAMMED**
 - Le dépôt légal de l'enseigne commerciale a été effectué au registre du commerce du tribunal de 1ER Instance de MOHAMMEDIYA en date du 15/07/2025 sous le numéro.1461
 Pour extrait et mention

N° 4768/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/07/2025, il a été établi les statuts d'une Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : " TAMSYS TRANS" S.A.R.L
 Siège Social : domicilié chez SMART WIN à N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL RABAT.

Les Associés :
 - **Mr. AZIZ EDDAMSYRY**, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 parts sociales.
 - **Mr. NAJIB TAHIRI**, apporteur en numéraire 33 400,00 DHS soit 334 parts sociales.
 - **Mr. YASSINE TAHIRI**, apporteur en numéraire 33 300,00 DHS soit 333 parts sociales.
 - **TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI** :
 - **TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTIONS**.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.
 Gérance : la société est

gérée par : **Mr. AZIZ EDDAMSYRY ET Mr. YASSINE TAHIRI**
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Rabat sous le N° 193332 RC N°189443.

N° 4769/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI

PROVINCE DE SAFI CERCLE ABDA CAIDAT EL GOURAANI COMMUNE EL GOURAANI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
 N° 04/2025
 (Séance publique)

04/08/2025 à 10 :00 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune EL GOURAANI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix pour : ACHAT DES BACS EN PLASTIQUE
 Il est obligé de télécharger le dossier à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à neuf cent soixante-six dirhams 81 centime (966,81 dhs)
 - L'estimation du coût des prestations est fixée à : Quarante-huit mille trois cent quarante dirhams 53 centime TTC. (48340,53 DHS).

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 au 34 du décret n° 2.12.349 précité.
 • Les concurrents doivent envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

N° 4770/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI

PROVINCE DE SAFI CERCLE ABDA CAIDAT EL GOURAANI COMMUNE EL GOURAANI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
 N° 05/2025
 (Séance publique)

04/08/2025 A 11 :00 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune EL GOURAANI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix pour : Acquisition des ordinateurs de bureau avec imprimantes , PC portable.
 Il est obligé de télécharger le dossier à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à mille neuf cent quatre-vingt dirhams

(1980,00 DHS)
 - L'estimation du coût des prestations est fixée à : Quarante-vingt dix neuf mille dirhams TTC. (99000,00 DHS).

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 au 34 du décret n° 2.12.349 précité.
 • Les concurrents doivent envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

N° 4771/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI

PROVINCE DE SAFI CERCLE ABDA CAIDAT EL GOURAANI COMMUNE EL GOURAANI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
 N° 06/2025
 (Séance publique)

04/08/2025 à 12 :00 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune EL GOURAANI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix pour : Travaux d'aménagement du siège de la commune
 Il est obligé de télécharger le dossier à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à mille neuf cent quatre-vingt dirhams (1980,00 DHS)

- L'estimation du coût des prestations est fixée à : Quarante-vingt-dix neuf mille dirhams TTC. (99000,00 DHS).
 • Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 au 34 du décret n° 2.12.349 précité.

• Les concurrents doivent envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

N° 4772/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI

PROVINCE DE SAFI CERCLE ABDA CAIDAT EL GOURAANI COMMUNE EL GOURAANI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
 N° 07/2025
 (Séance publique)

04/08/2025 A 13 :00 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune EL GOURAANI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix pour : ACHAT DE DEUX TENTES ROYALE

EQUIPEES AVEC DES CHAISES ET DES TAPIS
 Il est obligé de télécharger le dossier à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à mille neuf cent quatre-vingt dirhams (1980,00 dhs)
 - L'estimation du coût des prestations est fixée à : Quarante-vingt-dix neuf mille dirhams . TTC. (99000,00 DHS).

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 au 34 du décret n° 2.12.349 précité.
 • Les concurrents doivent envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

N° 4773/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH SAFI

PROVINCE DE SAFI CERCLE ABDA CAIDAT EL GOURAANI COMMUNE EL GOURAANI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
 N° 08/2025
 (Séance publique)

04/08/2025 à 14 :00 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune EL GOURAANI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix pour : TRAVAUX A REALISER PAR LA COMMUNE DANS LE CADRE DES EXTENSIONS ET DE 09 FOYERS AUX VILLAGES RATTACHES A LA COMMUNE EL GOURAANI PROVINCE DE SAFI.
 Il est obligé de télécharger le dossier à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la cautionnement provisoire est fixé à trois mille six cent vingt-sept Dirhams 09 centimes (3627,09 dhs).
 - L'estimation du coût des prestations est fixée à : Cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-quatre dirhams 51 centimes TTC. (181354,51DHS).

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 au 34 du décret n° 2.12.349 précité.
 • Les concurrents doivent envoyer les dossiers par courrier électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

N° 4774/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT

GENERAL D.R.E.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N° : 74/2025/BC/PAZ

Le 19 Août 2025 à 10h ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres de prix pour :
 - Achat de carburants et lubrifiants pour le fonctionnement du Parc auto Provincial d'Azilal- Province d'Azilal.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-seize mille trente-huit Dirhams, 50 cts (296 038,50 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille cinq cent Dirhams, 00 Centimes, (5 500,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4775/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION DRAA

TAFILALET PROVINCE D'OUARZAZATE COMMUNE D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N° : 24/SDT/2025

Le 11 Août 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune d'Ouarzazate, sise à : Avenue Mohamed V, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour les: Réalisation des études techniques et suivi des travaux d'aménagement d'un parc urbain à la Commune d'Ouarzazate, Province d'Ouarzazate, Région Draa Tafilalet.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 398.400,00 Dhs (Trois cent quatre vingt dix huit mille quatre

cent Dirhams); T.T.C ;
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00Dh (Six mille dirhams).
 Il doit être établi au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les candidats doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original de certificat d'agrément suivant: domaine d'activité : D3, D17 et D18.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4776/PA

Royaume du Maroc Ministère de L'Equipement et de l'Eau Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
 N° 07/2025

Le 04/08/2025 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Madame la Directrice Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallej Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°07/2025 du 04/08/2025 pour :

L'Achèvement des Prestations de contrôle des travaux de prolongement de la jetée Moulay Youssef au port de Casablanca le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 198 000,00 TTC (Cent quatre-vingt-dix-huit mille dirhams toutes taxes comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3500,00 Dirhams (Trois mille cinq cents DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 du Règlement de Consultation.

N° 4777/PA

"STE S.MED COOPERATION SARL"
CONSTITUTION
RC : 10543

Aux termes d'un acte sous seing privé du 04/07/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :
Dénomination : " S.MED COOPERATION "
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).

SIÈGE SOCIAL: APP N°03 2EME ETG IMM MADRANE AVENUE MOHAMED V BERKANE.

Objet social :
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
- NEGOCE.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de cent dirhams (de 100,00 DHS à chacune).

• Mr RHORBAL Mohamed, 500 PARTS
• Mr QUEBDANI Rachid, 500 PARTS
GERANCE : Mr RHORBAL Mohamed est Gérant/Associé de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 11/07/2025 sous N° : 375.

N° 4778/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX N° 069/2025/CHUIRC
Le 02 / 09 / 2025 à 11 h 00 min il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn

Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°069/2025/CHUIRC du 02 / 09 / 2025 pour:
ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE POUR L'HOPITAL MERE ENFANT ABDERRAHIM HAROUCHI RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA.

Lot n°1 : APPAREIL D'HYPOTHERMIE THERAPEUTIQUE GLOBALE POUR NOUVEAU-NE
Lot n°2 : APPAREIL DE CYTAPHERESSE THERAPEUTIQUE
Lot n°3 : APPAREIL DE REANIMATION PAR OXYGENOTHERAPIE A HAUT DEBIT SUR CHARIOT MOBILE D'ORIGINE AUTOMATIQUE AVEC SPO2 INTEGRE
Lot n°4 : ECHOGAPHE POUR CARDIOLOGIE
Lot n°5 : ENREGISTEUR D'IMPEDANCEMETRIE ET PH METRIE
Lot n°6 : ENDOSCOPE DE CALIBRE ADULTE COMPATIBLE A LA COLONNE EXISTANTE
Lot n°7 : HOLTHER ECG A 3 PISTES
Lot n°8 : MANOMETRIE
Lot n°9 : PETIT MATERIEL : (Strippees, Micropipettes, Portoirs de table, Soudeuse a paillettes, Auxiliaire de pipetage, Micro Aspirateur pour paillette de sperme, Rack de vitrification)

Lot n°10 : TABLE D'OPERATION ORTHOPEDIQUE ELECTROQUE POUR ENFANT
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le

maître d'ouvrage est fixée comme suit :
Lot n°1 : 600 000,00 (Six cents mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°2 : 360 000,00 (Trois cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°3 : 2 520 000,00 (Deux millions cinq cent vingt mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°4 : 960 000,00 (Neuf cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°5 : 300 000,00 (Trois cents mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°6 : 300 000,00 (Trois cents mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°7 : 114 840,00 (Cent quatorze mille huit cent quarante dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°8 : 900 000,00 (Neuf cents mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°9 : 96 000,00 (Quatre-vingt-seize mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°10 : 648 000,00 (Six cent quarante-huit mille dirhams toutes taxes comprises)

L'estimation du coût de la maintenance annuelle en dirhams (toutes taxes comprises) établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
Lot n°1 : 42 000,00 (Quarante-deux mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°2 : 25 200,00 (Vingt-cinq mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°3 : 176 400,00 (Cent soixante-seize mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°4 : 67 200,00 (Soixante-sept mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°5 : 21 000,00 (Vingt et un mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°6 : 21 000,00 (Vingt et un mille dirhams toutes taxes comprises)

Lot n°7 : 8 038,80 (Huit mille trente-huit dirhams quatre-vingts centimes toutes taxes comprises)
Lot n°8 : 63 000,00 (Soixante-trois mille dirhams toutes taxes comprises)
Lot n°10 : 45 360,00 (Quarante-cinq mille trois cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaïbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt de la documentation technique accompagnée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux et des annexes N° 4 - 5 et 6 dûment remplis (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.
N° 4779/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-

CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX N° 079/2025/CHUIRC
Le 02 Septembre 2025 à 10 h 30 min il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°079/2025/CHUIRC du 02 Septembre 2025 pour:
ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE - DIVERS 2 - POUR LES FORMATIONS RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA.

Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.
Lot n°1 : MICRO ORDINATEUR AVEC ECRAN PLAT
Lot n°2 : IMPRIMANTE LASER
Lot n°3 : ORDINATEUR PORTABLE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) est fixée comme suit :

Lot n°1 : 5 644 800,00 (Cinq Millions Six Cent Quarante-Quatre Mille Huit Cents Dirhams Toutes Taxes Comprises)
Lot n°2 : 495 720,00 (Quatre Cent Quarante-Vingt-Quinze Mille Sept Cent Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises)
Lot n°3 : 127 500,00 (Cent vingt-sept mille cinq cents Dirhams Toutes Taxes Comprises)

L'estimation des coûts de la maintenance annuelle en dirhams (toutes taxes

comprises) est fixée comme suit :
Lot n°1 : 282 240,00 (Deux Cent Quarante-Deux Mille Deux Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises)
Lot n°2 : 59 486,40 (Cinquante-Neuf Mille Quatre Cent Quarante-Six Dirhams Quarante Centimes Toutes Taxes Comprises)
Lot n°3 : 8 925,00 (Huit mille neuf cent vingt-cinq Dirhams Toutes Taxes Comprises)

* Le cautionnement provisoire est fixé comme suit:
Lot n°1 : 100 000,00 (Cent Mille Dirhams)
Lot n°2 : 9000,00 (Neuf Mille Dirhams)
Lot n°3 : 2000,00 (Deux Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaïbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt de la documentation technique accompagnée l'annexe N° 4 dûment rempli (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.
N° 4780/PA

Sur vos petits écrans (Samedi)



07H00 : Hymne National + Coran
07H05 : Météo
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : ocutementaire amazigh
08H10 : Māalim Wa Modoun
09H05 : Mawakie wa wakae
10H00 : Aicha
11H00 : Oussrati
11H55 : Al Wajh Al Akhar
12H25 : Ahlam City
13H00 : Journal Télévisé
13H20 : Météo
13H25 : Sla W Slam
14H00 : Journal Télévisé
14H20 : Journal Télévisé
14H40 : Nouqta Ila Sattr
15H40 : Oujouh
16H15 : Bin Lbareh w Lyoum
16H50 : Sada Al Ibdaa

17H50 : Wladat Bladi
18H30 : Journal Télévisé
18H50 : oyouné ghalima
19H25 : Allal w Kamelia
19H30 : Super Market
19H50 : Super Market
20H05 : Rattrapage
20H15 : Joudia
21H00 : Kayna Dourouf
22H00 : Journal Télévisé
22H45 : Météo
23H00 : Jmaatna zina
01H00 : Journal Télévisé
01H20 : Sla W Slam
02H00 : Mawakie wa wakae
03H00 : Aicha
04H00 : Documentaire amazigh
04H30 : Documentaire amazigh
05H00 : Māalim Wa Modoun
06H00 : Oussrati

05:35:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : MAGAZINE : CHHHWAT BLADI
06:30:00 : MAGAZINE : Chada al albane
08:45:00 : SERIE : JIB DAR-KOUM
09:45:00 : FEUILLETON : Sir al morjane
10:10:00 : FEUILLETON : WOUJAS LQALB
10:55:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR

13:15:00 : MAGAZINE : DAIF ALAKHBAR
13:20:00 : MAGAZINE : CHEF F DARO
13:40:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA
14:55:00 : MAGAZINE : KAN YAMA KAN
15:05:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:20:00 : MAGAZINE : SOURA
15:45:00 : FEUILLETON : Sir al moejane
16:15:00 : FEUILLETON : HKAYTI
18:05:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
18:20:00 : MAGAZINE : STU-DIO LIVE
19:05:00 : FEUILLETON : AL AKHAWAT ATTALAT

19:55:00 : MAGAZINE : MIN QALB AL JHA
20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
20:55:00 : METEO
21:15:00 : AL MASSAIYA
21:45:00 : METEO
21:50:00 : MAGAZINE : JAM SHOW
23:10:00 : MAGAZINE : REPLAY
23:35:00 : MAGAZINE : NAJMAHA3BI
01:15:00 : MAGAZINE : RA-CHID SHOW
02:30:00 : THEATRE : KHAL-KHAL & GHORBAL
03:50:00 : FEUILLETON : AL MOUKHTAFI
04:35:00 : MAGAZINE : BASMA
05:30:00 : MAGAZINE : NIDAE



D I M A N C H E



07H00 : Hymne National + Coran
07H05 : Météo
07H10 : El Ghalia Bladi
07H20 : Documentaire amazigh
07H50 : Documentaire amazigh
08H20 : Mâalim Wa Modoun
09H15 : Mawakie wa wakale
10H10 : Aicha
11H05 : Wlidat Bladi
11H40 : Nadi Al Marah
12H45 : Hikayat wa lbar



12H50 : Hikayat wa lbar
13H00 : Journal Télévisé
13H20 : Météo
13H25 : Sla W Slam
14H00 : Journal Télévisé
14H20 : Journal Télévisé
14H40 : Jmaatna zina
16H35 : Aazima
17H10 : Canal Atlas
18H05 : Qahwa nes nes
18H30 : Journal Télévisé
18H50 : oyoune ghalma
19H25 : Super Market



19H40 : 100% Raqmi
20H00 : Kayna Dourouf
21H00 : Journal Télévisé
21H45 : Météo
22H00 : 45 Dakika
23H00 : Men Souk lSouk
23H30 : Journal Télévisé
23H50 : Sla W Slam
00H25 : oyoune ghalma
01H00 : Ilm wa Hadara
01H30 : Oujouh
02H00 : Canal Atlas
03H00 : Aicha
04H00 : Documentaire amazigh
04H30 : Documentaire amazigh
05H00 : Mâalim Wa Modoun
06H00 : Mawakie wa wakale



05:45:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : MAGAZINE : CHHIWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQ-NAHA
08:00:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
08:15:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
09:05:00 : FEUILLETON : AL MOUKHTAFI
09:55:00 : FEUILLETON : Sir al morjane
10:25:00 : FEUILLETON : WOUJA3 LQALB
11:00:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:30:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
13:45:00 : SERIE : JIB DARKOUM
14:45:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
15:00:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
15:10:00 : FEUILLETON : Sir al morjane
15:45:00 : FEUILLETON : HKAYTI
18:20:00 : FEUILLETON : INTIQAM
19:05:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
19:15:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
19:30:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIIYA
21:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:55:00 : TELEFILM : Hadi wa touba
23:20:00 : MAGAZINE : REPLAY
23:45:00 : THEATRE : AL MAESTRO
01:10:00 : FEUILLETON : AL AKHAWAT ATTALAT
02:00:00 : FEUILLETON : INTIQAM
02:45:00 : MAGAZINE : JAM SHOW
04:00:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR
04:45:00 : MAGAZINE : MIN QALB AL JIHA



07:00 : Matinales Infos
11:05 : Questions ÉCO
11:30 : On s'dit tout
12:00 : Midi Infos
13:30 : Croissance Verte
14:00 : Midi Infos
15:30 : Questions ÉCO
16:00 : Midi Infos
16:30 : On s'dit tout
17:00 : Midi Infos
17:30 : Hebdo-Santé
18:00 : Soir Infos
18:30 : On s'dit tout
19:00 : Soir Infos
19:30 : Questions ÉCO
20:00 : Soir Infos
21:35 : Croissance Verte
22:00 : Soir Infos
22:30 : L'CLUB
23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfou
09h15 : Téléshopping
11h50 : Les 12 coups de midi
13h00 : Journal
13h40 : Reportages découverte : Magazine
16h10 : Les docs du Week-end : Magazine
17h50 : Sept à huit life : Magazine
18h20 : Sept à huit : Magazine
18h55 : Météo
19h00 : Journal
20h45 : Wonder Woman : Film
21h10 : Ant-Man et la GUEPE
23h40 : The voice, la suite : Divertissement
00h55 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
06h30 : Télématin
09h30 : Emissions religieuses
10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
11h20 : Chacun



son tour : Jeu
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
13h00 : Journal
13h20 : 13h15 le samedi : Magazine
14h30 : Maisons et hôtels de légende : Série doc
15h05 : Rugby : Italie/Pays de Galles
18h10 : Les enfants de la télé : Divertissement
19h50 : Météo
20h00 : Journal
20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
21h10 : Get out : Film
23h25 : Beau geste : Magazine
00h00 : Le pitch cinéma : Magazine
00h05 : Histoires courtes
00h55 : 13h15 le samedi
01h55 : 13h15 le dimanche
03h15 : Paris côté jardins : Documentaire
03h15 : Amsterdam, un village entouré de fleurs : Documentaire
04h45 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu



06h00 : M6 music
06h45 : M6 boutique:
10h10 : Sport 6 : Magazine
12h45 : Le 12.45
13h35 : Recherche appartement ou maison : Magazine
14h30 : Maison à vendre : Magazine
17h25 : 66 minutes : Magazine
18h45 : 66 minutes : Magazine
19h45 : Le 19.45, météo
20h25 : E=M6 : Magazine
21h10 : Zone interdite : Magazine
23h05 : Enquête exclusive : Magazine
01h55 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire
21h45 : Elisabeth
19h45 : Arte journal
20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
20h50 : Marie et Elisabeth Tudor : Documentaire
21h45 : Elisabeth
d'Angleterre et Marie : Documentaire
22h40 : Les pouvoirs du cerveau
00h35 : Psycho
01h05 : Court circuit
02h00 : 42, la réponse à presque tout



06h00 : Okoo.
Dessins animés
08h15 : Samedi Okoo
09h00 : Rencontres à XV : Magazine
10h55 : Outremer le mag
11h25 : Outremer l'info
11h30 : Dans votre région
11h50 : Le 12-13
12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
15h15 : Les carnets de Julie : Magazine



16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
17h45 : Questions pour un champion : Jeu
19h00 : Le 19-20
20h00 : Saveurs de saison : Magazine
20h45 : Tout le sport
20h30 : Cuisine ouverte : Magazine
21h10 : Le secret de la grotte : Téléfilm
22h40 : Meurtres à Rocamadour : Téléfilm
00h15 : L'Elixir d'amour : Opéra
01h35 : Samedi d'en rire
04h05 : Outremer story
04h35 : Les matinales

Sur les écrans casablancais

| | | |
|--|--|--|
| <p>MEGARAMA Genres : Action Réalisateur : Marwan HAMED Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hird SABRI Durée : 01:29:00 Genres : Action Réalisateur : Joseph Kosinski Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell séances : 13:25 19:45 22:30</p> | <p>JE T'AIME - I LOVE YOU Genres : Réalisateur : Tamer Hosuni séances : 13:25 19:45 22:30</p> | <p>Tad l'explorateur et la table d'émeraude Durée : 01:29:00 Genres : Aventure Famille Animation Comédie Réalisateur : Entique Gazo séances : 14:00 16:00</p> |
| <p>AL IKHWANE Durée : 02:15:00 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p> | <p>La très très grande classe film La très très grande classe megarama-casablanca Durée : 01:40:00 Genres : Réalisateur : Frédéric Quiring 14:15 17:00 19:45 22:30</p> | <p>Spider-man : no way home Durée : 02:37:00 Genres : Action Aventure Réalisateur : Jon Watts séances : 18:00</p> |
| <p>Green cardfilm Durée : 01:30:00 Réalisateur : bicham regragui séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p> | <p>Ashbah europa Durée : 01:20:00 Genres : Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p> | <p>Citoyen d'honneur Durée : 01:36:00 Genres : Comédie Réalisateur : Mohamed Hamid séances : 17:00 19:45 22:30</p> |
| <p>Bullet train film Bullet train megarama-casablanca Durée : 02:32:00 Genres : Thriller Action Réalisateur : David Leitch séances : 13:25 19:45 22:30</p> | <p>Le bal de Fenfer Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p> | <p>Kompromat Durée : 02:07:00 Genres : Thriller Réalisateur : Jérôme Salle séances : 17:00 19:45 22:30</p> |
| <p>Kira w el gen film Kira w el gen megarama-casablanca Durée : 02:55:00</p> | <p>Le bal de Fenfer Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p> | <p>Goup de théâtre Durée : 01:38:00 Genres : Policier Comédie Réalisateur : Tom George 14:15 17:45 22:30 19:45</p> |
| | | <p>Rada malha - jrada malha Durée : 02:06:00 Réalisateur : Denis ROUKHE séances : 17:00 19:45 22:30</p> |

Pharmacies de garde de nuit

| | | |
|--|---|---|
| <p>Sidi Moumen : Pharmacie DIAR EL HANAE DIAR EL HANAE GH4 BD 79 N° 20 - SIDI MOUENEN Tél : 0522.22.34.34 [-]</p> | <p>78, RUE BSN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [-]</p> | <p>Hay Mohammadi : Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAM- MAD6 - Tél : 0522.63.00.63</p> |
| <p>Pharmacie ESPACE NAÏM LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.37.32.66</p> | <p>Pharmacie PORTE CALIFORNIE ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADI DAOUÏ - BACHKOU (ROND-POINT BACHKOU)- Tél : 0522.81.20.31 [-]</p> | <p>Al Fida : Pharmacie HACHAD 142 RUE 5-DEBS KOREA-GRE- GOUANE (STATION TAZI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA - Tél : 0522.28.39.46</p> |
| <p>Sidi Othmane : Pharmacie ISSIDA MARCHÉ ESSALAMAL HAY ISSALAMAL - Tél : 0522.37.32.66</p> | <p>Ouila : Pharmacie MASHID CIL LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (PRIS MOSQUEE CIL- LABORATOIRE PFIZER)- Tél : 0522.39.88.73</p> | <p>Sidi Berroussi : Pharmacie RACHAD 32 AV. SOUHAB ABROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSE - Tél : 0522.73.72.57</p> |
| <p>Sidi Maassouf : Pharmacie HANI 134 LOTISSEMENT SAADAI - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.5810.86</p> | <p>Bourgogne : Pharmacie RAB 62, RUE DE LA MER BALTRQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAH) - - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIP)- Tél : 0522.79.81.52</p> | <p>Hay Hassani Pharmacie LAYA N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL AÏTAL - BEAUSÉOUR B.P. 16277 - Tél : 0696838285 [-]</p> |
| <p>Pharmacie ZENTH MILLENIUM N° 362 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HANMAM FLORIDA ET CRECHIE SANOUNOU)- Tél : 0522.32.15.16</p> | <p>Belvédère : Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20300 - Tél : 0522.40.46.27</p> | <p>Pharmacie LE NOROÏ HADKAT OUM ERRAHIE 2 GH4 N° 21 EN FACE MAR- JANE HAY HASSAN3 - Tél : 0522.69.77.44 [-]</p> |
| <p>Linasola : Pharmacie JARDINS DE L'OUÏFA KASBA ALAMINE EXTENTON, GH4 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90</p> | <p>Ain Seboul : Pharmacie ESPACE SO LATI 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKA- CHA - AIN SEBAA (PRIS PRÉ- SON OUKACHA) - Tél : 0522.67.27.64</p> | <p>Oasis Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'UNISS (MARCHÉ L'UNISS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54</p> |
| <p>Pharmacie CASAVIEW CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIM BLANE - Tél : 0522.69.64.64</p> | <p>Ain Chock : Pharmacie KERMAT 341, BOULEVARD PANORA- MIQUE - Tél : 0522.52.71.35</p> | |
| <p>Mairif : Pharmacie BIN BATOUTA</p> | | |

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

| N° de train | Maroc | Marrakech | Casablanca | Fes | Marrakech | Casablanca | Marrakech | Fes | Marrakech | Casablanca | Marrakech | Fes |
|-------------|-------|-----------|------------|-------|-----------|------------|-----------|-------|-----------|------------|-----------|-------|
| 100 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 |
| 101 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 |
| 102 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 |
| 103 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 |
| 104 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 |
| 105 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 |
| 106 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 | 09:00 |
| 107 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 | 09:30 |
| 108 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 | 10:00 |
| 109 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 | 10:30 |
| 110 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 | 11:00 |
| 111 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 | 11:30 |
| 112 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 |
| 113 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 | 12:30 |
| 114 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 | 13:00 |
| 115 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 | 13:30 |
| 116 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 | 14:00 |
| 117 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 | 14:30 |
| 118 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 | 15:00 |
| 119 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 | 15:30 |
| 120 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 | 16:00 |
| 121 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 | 16:30 |
| 122 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 | 17:00 |
| 123 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 | 17:30 |
| 124 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 | 18:00 |
| 125 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 | 18:30 |
| 126 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 | 19:00 |
| 127 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 | 19:30 |
| 128 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 | 20:00 |
| 129 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 | 20:30 |
| 130 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 | 21:00 |
| 131 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 | 21:30 |
| 132 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 | 22:00 |
| 133 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 | 22:30 |
| 134 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 | 23:00 |
| 135 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 | 23:30 |
| 136 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 | 00:00 |
| 137 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 | 00:30 |
| 138 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 | 01:00 |
| 139 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 | 01:30 |
| 140 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 | 02:00 |
| 141 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 | 02:30 |
| 142 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 | 03:00 |
| 143 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 | 03:30 |
| 144 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 | 04:00 |
| 145 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 | 04:30 |
| 146 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 | 05:00 |
| 147 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 | 05:30 |
| 148 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 |
| 149 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 |
| 150 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 |

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

| N° de train | Marrakech | Casablanca | Fes | Casablanca | Marrakech | N° de train | Marrakech | Casablanca | Fes | Casablanca | Marrakech |
|-------------|-----------|------------|-------|------------|-----------|-------------|-----------|------------|-------|------------|-----------|
| 100 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 100 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 | 06:00 |
| 101 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 101 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 | 06:30 |
| 102 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 102 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 | 07:00 |
| 103 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 103 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 | 07:30 |
| 104 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 104 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 | 08:00 |
| 105 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 105 | 08:30 | 08:30 | 08:30 | 0 | |

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriam Hammich

Sport



Funérailles à Mohammedia de l'ancien international marocain feu Ahmed Faras

Les funérailles de l'ancien international marocain feu Ahmed Faras, décédé mercredi à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie, ont eu lieu jeudi à Mohammedia.

Après les prières d'Ad-Dohr et du Mort à la mosquée "Arridouane", la dépouille du défunt a été inhumée, en présence du ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berrada, du président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, du gouverneur de la préfecture de Mohammedia, Adil El Maliki, ainsi que

d'éminentes figures du sport national, des proches et membres de la famille du défunt.

Dans une déclaration à la MAP, Ahmed Makrouh, alias "Baba", coéquipier de Faras, en sélection nationale sacrée championne d'Afrique 1976, a déploré la "perte d'une légende hors pair".

Il a, dans ce sens, mis en avant le talent d'un "phénomène footballistique", tout autant que les qualités d'un homme admiré et respecté pour ses valeurs humaines.

Même son de cloche chez Abdellah Tazi, autre figure emblématique du ballon rond national,

qui a regretté le décès d'un ami et d'un homme qui a et ne cesse de marquer le paysage sportif marocain.

Premier Marocain Ballon d'or africain et champion d'Afrique avec le Maroc, Ahmed Faras a hissé haut le drapeau du Royaume, a-t-il rappelé.

Pour sa part, l'ancien international Lahcen Ramadan a indiqué que feu Ahmed Faras se distinguait par une élégance rare sur le terrain, tout en incarnant un leadership discret mais efficace.

Capitaine respecté, il était un meneur d'hommes dont la lucidité tactique et l'esprit col-

lectif ont souvent fait la différence, a-t-il dit.

Ahmed Faras avait porté les couleurs de la sélection marocaine et était l'un des héros du sacre des Lions de l'Atlas lors de la Coupe d'Afrique des nations de football en 1976. La même année, il a été sacré Ballon d'or africain.

Joueur vedette du Chabab Mohammedia, il avait été désigné meilleur buteur du championnat en 1969 et 1973 et a remporté la Coupe du Trône à deux reprises (1972 et 1975).

Il reste à ce jour le meilleur buteur de la sélection nationale marocaine.

Le président de la FIFA rend hommage à la carrière exceptionnelle d'une légende du football africain

Le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, a exprimé jeudi sa "profonde tristesse" en apprenant le décès d'Ahmed Faras, légende du football marocain et Ballon d'Or africain en 1975.

Dans un message publié sur son compte officiel Instagram, M. Infantino a salué la mémoire du meilleur buteur de l'histoire de la sélection marocaine et qui fut capitaine de l'équipe nationale ayant remporté la Coupe d'Afrique des nations en 1976.

"J'ai eu l'immense tristesse d'apprendre le décès du joueur marocain Ahmed Faras", écrit-il.

M. Infantino a tenu à adresser, au nom de la FIFA et de la communauté internationale du football, ses "sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt, ainsi qu'à la Fédération Royale marocaine de football et à tous les membres de la CAF". "Qu'il repose en paix", a-t-il conclu.

Dans un message de condoléances et de compassion adressé aux membres de sa famille, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a salué "l'une des grandes étoiles du football marocain et son meilleur buteur international, qui a contribué, grâce à son talent exceptionnel, au rayonnement du football national sur les plans continental et international, dans les années 60 et 70 du siècle dernier".



Patrice Motsepe : Feu Ahmed Faras était un leader exceptionnel, sur le terrain comme en dehors

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a exprimé jeudi ses sincères condoléances à la famille du regretté Ahmed Faras, un "leader exceptionnel, sur le terrain comme en dehors".

Après avoir exprimé ses sincères condoléances, ainsi que celles des 54 associations membres de la CAF, à la famille du regretté Ahmed Faras, à la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) et à l'ensemble de la communauté du football marocain, M. Motsepe a souligné dans un message publié sur le site web de l'instance africaine que le défunt a été sacré joueur africain de l'année en 1975 et a mené le Maroc à un titre historique lors de la Coupe d'Afrique des nations CAF en 1976.

"Son influence sur le football au Maroc et sur le continent africain a jeté les bases du respect dont jouissent aujourd'hui les joueurs marocains et africains à l'échelle mondiale", soutient le président de la CAF.

"Nos pensées et nos prières accompagnent



sa famille, ses anciens coéquipiers, la FRMF et son Président, M. Fouzi Lekjaa, ainsi que le peuple marocain. Ahmed Faras restera à jamais dans nos cœurs et dans nos mémoires. Que son âme repose en paix", a-t-il encore indiqué.

Enquête à Paris sur des chèques de Mbappé à des policiers

Le parquet de Paris a ouvert une enquête sur des chèques que Kylian Mbappé aurait émis à destination de cinq CRS affectés auprès de la Fédération (FFF), pour de possibles prestations privées irrégulières, ce que le capitaine de l'équipe de France de football conteste.

Le parquet a confirmé vendredi à l'AFP l'information de M6/RTL selon laquelle il a ouvert une enquête "à la suite d'un signalement Tracfin", la cellule de renseignement financier de Bercy, "datant de juillet 2024" et "faisant état d'opérations financières atypiques au profit de cinq fonctionnaires de police" affectés à la protection des équipes de France de football" et de trois agents de sécurité privée.

"Une enquête judiciaire des faits de travail dissimulé et blanchiment de fraude fiscale a été confiée à la DNE (division nationale des enquêtes - Inspection générale de la police nationale)", indique le ministère public de la capitale.

Le parquet précise: "Les investigations, par essence complexes s'agissant d'opérations financières, sont en cours afin de caractériser la commission d'infractions pénales éventuelles et d'en identifier les auteurs le cas échéant".

Le Canard Enchaîné indique dans son édition de mercredi que l'argent du capitaine de l'équipe de France pourrait lui avoir servi à "payer au noir des prestations privées" réalisées par un commandant de CRS et quatre brigadiers-chefs, pour un montant total de 180.300 euros.

Le commandant, qui officie de-



puis plusieurs années à ce poste, l'aurait notamment accompagné lors de déplacements privés au Cameroun et en Provence.

D'après l'hebdomadaire satirique, suite au signalement de Tracfin, l'IGPN aurait ouvert une enquête administrative et signalé les faits au parquet de Paris.

L'entourage de l'attaquant du Real Madrid a transmis un communiqué dans lequel il assure que "tout a été fait dans le respect des règles" et sans aucune contrepartie.

D'après le communiqué, "depuis

ses débuts en équipe de France, Kylian Mbappé a toujours choisi de reverser l'intégralité de ses primes de sélection".

"C'est ce qu'il a fait après la Coupe du Monde 2022, en toute transparence", auprès d'associations mais aussi pour "l'ensemble des agents de sécurité qui ont accompagné l'équipe de France, soit huit personnes, dont plusieurs CRS détachés auprès de la FFF".

S'agissant du commandant de police, "il n'a jamais été rémunéré pour sa présence auprès de Kylian",

assure le communiqué.

"Tout a été fait dans le respect des règles, mais aussi dans l'esprit de la loi, qui autorise un joueur à exprimer sa reconnaissance envers celles et ceux qui travaillent dans l'ombre, avec loyauté et engagement", d'après le document.

Le Canard enchaîné affirme qu'un conseil de discipline serait prévu pour le commandant de police en automne, et qu'il lui serait demandé de rembourser des salaires considérés comme indûment perçus.

Sollicité par l'AFP, son avocat Me

Jean-Baptiste Soufron n'a pas souhaité commenter.

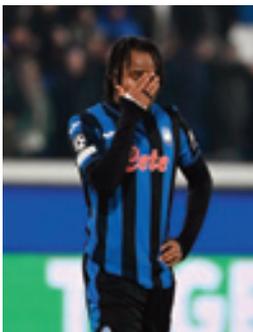
Fin 2024, le nom de Kylian Mbappé avait déjà été évoqué dans une affaire judiciaire, après l'ouverture d'une enquête pour viol pour des faits commis dans un hôtel du centre de Stockholm, même si le nom du joueur n'avait pas été explicitement cité.

En décembre, la justice suédoise avait clos cette enquête révélée par la presse locale, après que la plaignante avait décidé de ne plus coopérer à l'enquête.

L'Inter Milan convoite Ademola Lookman

L'Inter Milan a formulé une offre de 40 millions d'euros pour recruter l'attaquant nigérian Ademola Lookman, repoussée par l'Atalanta Bergame, rapporte jeudi la presse italienne.

Selon la Gazzetta dello Sport et la chaîne de télévision Sky Sport Italia, Lookman a donné son accord à l'Inter pour signer un contrat de



cinq ans.

L'Atalanta réclame, toujours selon la presse italienne, 50 millions d'euros pour son attaquant qui a inscrit un triplé en finale de la Ligue Europa 2024 remportée face au Bayer Leverkusen.

Passé notamment par Everton et le RB Leipzig, Lookman évolue depuis 2022 à l'Atalanta, club pour qui il a inscrit 52 buts en 118 matches toutes compétitions confondues.

Le club de Bergame, 3e du Championnat d'Italie 2024-25, devrait perdre son autre atout offensif, l'international italien d'origine argentine Mateo Retegui qu'il pourrait céder pour 65 millions d'euros au club saoudien d'Al-Qadsiah.

L'Inter, vice-champion d'Italie et humilié en finale de la Ligue des champions par le Paris SG (5-0), dispose déjà de deux des meilleurs attaquants de Serie A avec l'Argentin Lautaro Martinez et le Français Marcus Thuram.

Ons Jabeur annonce une pause dans sa carrière

La joueuse de tennis tunisienne Ons Jabeur, ex-N.2 mondiale retombée à la 71e place, a annoncé jeudi qu'elle allait "prendre du recul et enfin penser à (elle)", après deux dernières années difficiles sur le circuit.

"Ces deux dernières années, je me suis donné beaucoup de mal, j'ai lutté contre des blessures et j'ai affronté de nombreux autres défis. Mais au fond de moi, cela fait longtemps que je ne me sens plus vraiment heureuse sur le court", a expliqué sur ses réseaux sociaux la joueuse de 30 ans, triple finaliste en Grand Chelem.

"Le tennis est un sport tellement magnifique. Mais aujourd'hui, je sens qu'il est temps de prendre du recul et d'enfin penser à moi: de respirer, de guérir et de redécouvrir la joie de vivre, tout simplement", ajoute la Tunisienne, finaliste à Wimbledon en 2022 et



2023 et à l'US Open en 2022.

Fin juin, la Tunisienne avait dû abandonner dès le premier tour à Wimbledon, après s'être déjà inclinée d'entrée quelques semaines plutôt à Roland-Garros.

"Je ne m'attendais pas à me sentir mal", avait-elle expliqué sans fournir d'explication sur son abandon. "Je me suis plutôt bien entraînée ces derniers jours, mais j'imagine que ce genre de choses arrive".

"Quand se pose la question de jouer malgré une blessure, on ressent beaucoup de culpabilité, de pression des sponsors, de pression liée au classement... Certains joueurs subviennent aussi aux besoins de leur famille", avait déjà expliqué cette année l'ex-N.2 mondiale. "Savoir quand s'arrêter et quand serrer les dents, c'est très difficile", même à 30 ans passés, avait jugé la joueuse, icône dans le monde arabe.

Au Tadjikistan, la capitale centrasiatique de l'abricot face à la crise climatique

"Certaines terres, faute d'eau, se sont transformées en quasi-désert, le sol s'est fissuré l'année dernière", se souvient Ouktam Kouziev, cultivateur d'abricots au Tadjikistan. Ce fruit, crucial à l'économie nationale et renommé dans toute l'Asie centrale, est désormais menacé par le changement climatique.

"Les abricotiers n'ont pas été arrosés et ont séché", raconte le septuagénaire. M. Kouziev est l'un des quelque 100.000 Tadjiks impliqués dans la filière de l'abricot. Ce fruit est "particulièrement exposé" au changement climatique, souligne la Banque mondiale, avec une "hausse des températures, une modification des régimes de précipitations et une fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes".

Sa culture est mise en péril par la multiplication des "hivers doux" et des "gelées tardives" dans la région d'Isfara, mais aussi par "le risque accru de pénurie d'eau", notait l'institution dans un rapport de 2024.

Dans son verger à Ravot, aux confins septentrionaux du Tadjikistan où s'entrelacent les frontières avec l'Ouzbékistan et le Kirghizistan, M. Kouziev puise l'eau dans la rivière Isfara, utilisée intensément par les trois pays.

Si le fermier de 72 ans juge l'approvi-

sionnement hydrique suffisant cette saison, mais "comme toujours" limité, il a par le passé sacrifié des plants de blé pour "sauver l'essentiel, les abricotiers".

Au Tadjikistan, où poussent 10% des vergers mondiaux d'abricots, ce fruit est un produit "stratégique" et une "ressource économique vitale", estime la FAO, organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture.

"La culture de l'abricot dans le nord du Tadjikistan est très importante économiquement et socialement: elle crée des emplois et améliore le niveau de vie de la population", résume pour l'AFP Mounimindjon Makhmadjonov, directeur-adjoint d'Isfara Food, important producteur de fruits secs.

Dans ce pays à 93% montagneux, la majorité des abricotiers sont dans des oasis entourées de terres semi-désertiques vers Isfara, la capitale informelle de l'abricot en Asie centrale.

Symbole de cette renommée régionale, au centre d'Isfara trône un abricot géant, monument tanné par le soleil ressemblant plutôt à une pêche blanche.

Cette culture est cruciale pour le Tadjikistan, parmi les principaux exportateurs mondiaux d'abricots secs, marché écrasé par la Turquie, dont la récolte 2025 a été décimée par le froid.



Une catastrophe crainte par les producteurs tadjiks. "Quand la température augmente ou baisse brutalement, même un jour ou deux, vous n'obtiendrez pas la récolte souhaitée", explique Mounimindjon Makhmadjonov.

M. Makhmadjonov se fournit sur les marchés autour d'Isfara, où les petits exploitants vendent quelques sacs d'abri-

cots pour vivre.

"Les pluies affectent la récolte, nos abricots ont des poils ou des tâches, cela fait fortement baisser leur valeur", raconte Moutborak Isoeva, vendeuse.

Ces pluies précoces ne servent même pas à affronter l'été, faute d'infrastructures de stockage, et s'infiltrent difficilement dans les sols tadjiks extrêmement

dégradés, phénomène détruisant la couche absorbante.

Et ce chamboulement des saisons s'accélère.

Avant, "les gens ne connaissaient pas les gelées. Mais ces vingt dernières années, les arbres ont gelé cinq, six fois, pendant ou juste après la floraison", explique Bakhtior Djalilov, spécialiste agricole à la mairie d'Isfara.

Ce dérèglement climatique pousse les producteurs à s'adapter.

La mairie d'Isfara a ainsi "renouvelé en cinq ans 1.500 hectares de vergers à faibles rendements", pour "améliorer la productivité", dit M. Djalilov et "des vergers intensifs avec des abricots consommables frais et secs ont été plantés".

L'entreprise Isfara Food a trouvé une alternative à l'abricot: le pruneau.

"Contrairement aux abricots, le pruneau fleurit un peu plus tard et supporte mieux la chaleur et le froid. Quand la récolte d'abricots est mauvaise, nous pouvons quand même exporter du pruneau", explique M. Makhmadjonov.

"Face au changement climatique, nous avons décidé d'utiliser des terres en friche asséchées, en creusant des forages", dit M. Makhmadjonov, qui a installé un système de goutte-à-goutte, économe en eau.

Recettes

Choux farcis (Malfouf)



Ingrédients

6 grandes feuilles de chou vert
Farce:
2 +1/2 bol, de riz long grain, cuit
2e. à soupe de persil, haché
2 c. à café d'huile, 1 gousse d'ail écrasée
4 oignons nouveaux émincés,
2 c. à soupe de concentré de tomate
1/2 bol de raisins secs, 2 c. à soupe d'amandes effilées
1 c. à café de graines de cumin, 250 ml de bouillon de légumes
1/2c. à café de cannelle en poudre
Sauce au yaourt:
2 pois de yaourt nature
1 c à café de cumin
1 c. à soupe de menthe, hachée

Préparation

Préchauffer le four à 190 °C. Badigeonner d'huile ou de beurre fondu un plat à four, à bords hauts.
Blanchir les feuilles de chou dans

l'eau bouillante.

Égoutter, retirer la base dure des feuilles et réserver les feuilles.

Préparation de la farce:

Chauffer l'huile dans une grande poêle. Faire blondir l'oignon et l'ail à feu moyen. Ajouter le concentré de tomate, les raisins secs, les amandes, les graines de cumin, la cannelle, le persil, le riz cuit.

Bien mélanger. Retirer du feu et laisser refroidir quelques instants.

Déposer 3 cuillerées à soupe de farce sur l'extrémité d'une feuille de chou. Enrouler, replier les côtés vers l'intérieur et continuer d'enrouler.

Procéder de même pour chaque feuille. Disposer les farcis, verser le bouillon par-dessus, couvrir et cuire au four 20-25 minutes.

Sauce au yaourt:

Mélanger yaourts, cumin et menthe. La servir avec les feuilles de chou farcies, décorées de menthe ou de coriandre fraîche.

Les cellules de peau pourraient renseigner sur l'état de santé global des individus au cours du vieillissement

Les cellules de peau pourraient renseigner sur l'état de santé global des individus au cours du vieillissement, grâce à l'identification de marqueurs biologiques spécifiques, selon une étude menée par des chercheurs français.

L'étude des scientifiques issus de l'Institut français de la santé et de la recherche médicale (Inserm), de l'Université de Toulouse, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Établissement français du sang (EFS), en collaboration avec l'IHU HealthAge, s'est appuyée sur l'analyse de fibroblastes prélevés à partir de biopsies cutanées réalisées chez 133 femmes et hommes âgés de 20 à 96 ans, présentant des profils de santé variés.

Leurs travaux montrent que "certains marqueurs biologiques témoignant du bon fonctionnement des fibroblastes permettraient de détecter et d'anticiper des signes de fragilité ou de baisse des capacités physiques et psychiques, indépendamment de l'âge des personnes", indique un communiqué conjoint de l'Inserm, du CNRS, de l'EFS et de l'Université de Toulouse.

Les chercheurs ont soumis ces fibroblastes à différents facteurs de stress mimant ceux rencontrés au cours de la vie (stress métaboliques, infectieux, chimiothérapie...). Ils ont ensuite évalué leur fonctionnalité globale à travers trois de leurs grandes fonctions : structurelle, immunitaire/inflammatoire et métabolique.

"L'objectif était d'identifier des marqueurs biologiques associés à l'état de santé général et fonctionnel des donneurs, en lien avec les différentes étapes du vieillissement", d'après la même source.

Deux marqueurs de l'état de santé

fonctionnelle ont attiré l'attention de l'équipe : les fibroblastes issus de personnes pré-fragiles ou fragiles présentaient une activité réduite de leurs mitochondries – les "centrales énergétiques" des cellules. Ces cellules sécrétaient en outre moins de périostine, une protéine de la matrice extracellulaire. La diminution de cette dernière était également observée chez les personnes présentant une faible capacité intrinsèque, un indicateur de vieillissement défavorable et de moindre état de santé général.

"Ces deux marqueurs biologiques, liés à la fonctionnalité métabolique et structurelle des fibroblastes et indépendants de l'âge chronologique ou du sexe, apparaissent comme des indicateurs de la fragilité cellulaire d'un individu et ce, même lorsque les fibroblastes sont cultivés en laboratoire après biopsie", explique Isabelle Ader, chercheuse à l'Inserm, citée dans le communiqué.

"En cela, ils reflètent ce que l'on pourrait qualifier d'une "mémoire de santé" au

niveau cellulaire et présentent un potentiel intéressant pour la détection précoce de la fragilité et de la mauvaise santé avant tout signe clinique", ajoute la chercheuse.

La périostine apparaît en outre pour la première fois comme un marqueur biologique clé associé à la capacité intrinsèque telle que définie par l'OMS, et donc comme un potentiel indicateur de la santé fonctionnelle des individus, souligne le communiqué, ajoutant que ces résultats mettent en lumière les signaux fiables que les cellules de notre corps pourraient fournir sur l'état de santé global d'un individu.

"Nos travaux ouvrent des perspectives concrètes dans la détection précoce des signes de fragilité ou de baisse des capacités physiques et cognitives en médecine préventive", complète Mme. Ader. "Identifier précocement les altérations de la santé cellulaire pourrait permettre de développer des stratégies ciblées de médecine personnalisée pour mieux préserver la santé fonctionnelle et prolonger l'autonomie tout au long de la vie", conclut la chercheuse.

